
Étude du potentiel d'interprétation du

patrimoine

Plan directeur
pour la conservation
et la mise en valeur
de la région du
lac Saint-Pierre



Québec 

**ETUDE DU POTENTIEL D'INTERPRETATION
DU PATRIMOINE DE LA REGION DU
LAC SAINT-PIERRE**

**PAR
GERARD MASSE
ET
YVON ROUSSEL**

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

1987

LISTE DES PARTICIPANTS

Comité de coordination

Fortier, Marie-Josée, MLCP (région 06)
Gouger, Normand, MAC (région 06)
Lefebvre, Jean-Charles, MAC (région 04)
Massé, Gérard, MLCP (région 06)
Morasse, Jean, COLASP, secrétaire
Pomerleau, Raymonde, MLCP (DGPA, Québec)
Roberge, Michel, MLCP (région 04)
Roussel, Yvon, MLCP (région 04), chargé de projet
Trudel, René, MLCP (région 04), coordonnateur
Voyer, Jacques, MLCP (région 04)

Comité de rédaction

Massé, Gérard
Roussel, Yvon

Cartographie et page couverture

L'Heureux, Denis

Composition, mise en page et traitement de textes

Morel, Ginette
Traitement de textes Luce Drouin inc.

Révision finale

Lefebvre, Yvon, MLCP (région 04)

Les collaborateurs

Région 04 - MLCP

Bernard, Marcel
Bourgeois, Jean-Claude
Dolan, Daniel
Fréchette, François
L'heureux, Denis
Mailhot, Yves
Picard, Jacques

Région 06 - MLCP

Boissonneault, Gustave
Chapdeleine, Robert
Desjardins, Sylvie
Fournier, Pierre
Laflamme, Camille
Parent, Robert
Soyez, Louis-Marc
Thibault, Jean-Pierre

Région 06 - MAC

Geoffroy, Jacques

AVANT-PROPOS

Dans son plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) illustre d'une façon évidente la qualité et la diversité des composantes naturelles et culturelles de cette région. En plus de reconnaître d'immenses potentiels en termes de développement des activités nautiques, de chasse et de pêche, il reconnaît aussi que tous les éléments patrimoniaux de cette région sont de nature à être révélés à la population québécoise par la voie du loisir, et plus particulièrement du loisir éducatif.

Pour être cohérent avec sa politique véhiculée dans son Livre blanc sur le loisir, dans lequel il décrit le loisir comme lieu de formation permanente, comme pôle de développement culturel, social et économique et comme droit de la personne, le Ministère se doit de faciliter la mise en oeuvre des moyens qui favoriseront au plus haut point cette formation permanente dans le sens qu'elle se poursuivra de multiples façons en-dehors des limites du cadre scolaire.

Par ailleurs, dans sa politique d'éducation au milieu naturel dans les parcs québécois, laquelle politique peut très bien, de par son essence, être applicable dans un contexte hors parc, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche définit l'éducation offerte aux visiteurs et mettant en oeuvre un ensemble de moyens l'incitant à côtoyer, connaître et comprendre le milieu naturel dans le but de lui faire développer une prise de conscience et une autonomie d'attitudes et d'actions positives face à l'environnement naturel. Cette activité peut très bien être l'apanage d'organismes voués à ce genre d'intervention.

Depuis plus de trois siècles, les richesses naturelles de la région du lac Saint-Pierre ont suscité et favorisé l'implantation humaine. Ainsi, on y retrouve aujourd'hui l'histoire et la culture des communautés humaines qui s'y sont établies. Il est donc souhaitable que les visiteurs apprennent à connaître les interrelations existant entre les composantes naturelles, historiques et culturelles de ce territoire.

Afin de mieux cerner toutes les dimensions patrimoniales de cette région, le MLCP s'est associé dans cette étude au ministère des Affaires culturelles.

Le présent document est le fruit de cette association. Il constitue une étude du potentiel d'interprétation du patrimoine de la région du lac Saint-Pierre.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| LISTE DES PARTICIPANTS | i |
| AVANT-PROPOS | ii |
| INTRODUCTION | 2 |
| 1. LA DESCRIPTION TERRITORIALE | 3 |
| 1.1 La localisation | 3 |
| 1.2 L'accessibilité | 3 |
| 1.2.1 L'accessibilité de la région | 3 |
| 1.2.2 L'accessibilité au plan d'eau | 7 |
| 1.3 La tenure des terres | 7 |
| 1.3.1 Les propriétés gouvernementales | 9 |
| 1.3.2 Les terres privées | 9 |
| 1.3.3 Les communes | 10 |
| 1.4 Les caractéristiques du milieu à interpréter | 10 |
| 1.4.1 Le milieu abiotique | 14 |
| 1.4.1.1 La géologie | 14 |
| 1.4.1.2 La géomorphologie | 16 |
| 1.4.1.3 La topographie | 18 |

| | | |
|-----------|---|----|
| 1.4.1.4 | Le climat | 18 |
| 1.4.1.5 | L'eau | 19 |
| 1.4.2 | Le milieu biotique | 20 |
| 1.4.2.1 | La végétation | 20 |
| 1.4.2.2 | Les successions végétales des zones humides | 21 |
| 1.4.2.3 | La faune et ses habitats | 23 |
| 1.4.2.3.1 | Les poissons | 23 |
| 1.4.2.3.2 | Les oiseaux | 24 |
| 1.4.2.3.3 | Les batraciens et les reptiles | 29 |
| 1.4.2.3.4 | Les mammifères | 30 |
| 1.4.2.3.5 | Les invertébrés | 30 |
| 1.4.3 | Le milieu humain | 31 |
| 1.4.3.1 | L'évolution ethno-historique | 31 |
| 1.4.3.1.1 | Les premiers explorateurs | 31 |
| 1.4.3.1.2 | Le XVII ^e siècle: premiers établissements permanents | 33 |
| 1.4.3.1.3 | Le XVIII ^e siècle: période de consolidation | 34 |
| 1.4.3.1.4 | Le XIX ^e siècle: l'âge d'or | 36 |
| 1.4.3.1.5 | Le XX ^e siècle: stagnation de l'agriculture et l'implantation de l'industrie | 38 |
| 1.4.3.2 | L'évaluation des potentiels ethno-historiques et architecturaux | 40 |

| | | |
|-----------|--|----|
| 1.4.3.2.1 | L'intégration des éléments géographiques | 41 |
| 1.4.3.2.2 | La concentration de bâtiment d'intérêt architectural | 41 |
| 1.4.3.2.3 | L'agglomération de bâtiments présentant un mode d'implantation caractéristique | 44 |
| 1.4.3.2.4 | Les lieux évoquant une organisation sociale traditionnelle | 45 |
| 2. | LA CLIENTELE | 47 |
| 2.1 | La clientèle regroupée | 47 |
| 2.2 | La clientèle non-regroupée | 49 |
| 2.3 | La priorisation de la clientèle | 51 |
| 3. | LES EQUIPEMENTS, LES ACTIVITES ET LES SERVICES EXISTANTS | 54 |
| 3.1 | Les équipements éducatifs | 54 |
| 3.2 | Les équipements récréatifs | 57 |
| 3.3 | Les activités et les services touristiques | 57 |
| 4. | LE CONCEPT D'INTERPRETATION | 58 |
| 4.1 | La finalité et les objectifs de l'interprétation | 58 |
| 4.2 | Les principes directeurs | 58 |
| 4.3 | La thématique | 59 |
| 4.3.1 | Le thème général | 60 |
| 4.3.2 | Les thèmes spécifiques et les sous-thèmes | 61 |

| | | |
|-----------|---|----|
| 4.4 | Les approches d'interprétation | 61 |
| 4.5 | Le processus d'élaboration du concept d'interprétation | 63 |
| 4.5.1 | La sélection des potentiels d'interprétation | 63 |
| 4.5.1.1. | Les éléments patrimoniaux retenus | 66 |
| 4.5.1.1.1 | Les ressources naturelles | 66 |
| 4.5.1.1.2 | Les activités liées aux ressources | 68 |
| 4.5.1.1.3 | Les faits historiques ou ethnologiques | 70 |
| 4.5.1.2 | L'évaluation des éléments patrimoniaux retenus | 70 |
| 4.5.1.2.1 | La méthode d'évaluation | 70 |
| 4.5.1.2.2 | L'évaluation de l'importance relative des éléments patrimoniaux | 73 |
| 4.5.2 | La détermination des unités d'interprétation | 74 |
| 4.5.3 | La description des unités d'interprétation | 75 |
| 4.5.3.1 | L'unité d'interprétation N-1 | 75 |
| 4.5.3.1.1 | La délimitation et l'accessibilité | 75 |
| 4.5.3.1.2 | L'aspect physique | 78 |
| 4.5.3.1.3 | L'aspect biologique | 78 |
| 4.5.1.1.4 | L'aspect culturel et humain | 78 |
| 4.5.3.1.5 | L'aspect panoramique | 79 |

| | | |
|-----------|------------------------------------|----|
| 4.5.3.2 | L'unité d'interprétation N-2 | 79 |
| 4.5.3.2.1 | La délimitation et l'accessibilité | 79 |
| 4.5.3.2.2 | L'aspect physique | 80 |
| 4.5.3.2.3 | L'aspect biologique | 80 |
| 4.5.3.2.4 | L'aspect culturel et humain | 81 |
| 4.5.3.2.5 | L'aspect panoramique | 81 |
| 4.5.3.3 | L'unité d'interprétation N-3 | 82 |
| 4.5.3.3.1 | La délimitation et l'accessibilité | 82 |
| 4.5.3.3.2 | L'aspect physique | 82 |
| 4.5.3.3.3 | L'aspect biologique | 82 |
| 4.5.3.3.4 | L'aspect culturel et humain | 83 |
| 4.5.3.3.5 | L'aspect panoramique | 84 |
| 4.5.3.4 | L'unité d'interprétation N-4 | 84 |
| 4.5.3.4.1 | La délimitation et l'accessibilité | 84 |
| 4.5.3.4.2 | L'aspect physique | 84 |
| 4.5.3.4.3 | L'aspect biologique | 84 |
| 4.5.3.4.4 | L'aspect culturel et humain | 85 |
| 4.5.3.4.5 | L'aspect panoramique | 85 |
| 4.5.3.5 | L'unité d'interprétation S-1 | 85 |
| 4.5.3.5.1 | La délimitation et l'accessibilité | 85 |
| 4.5.3.5.2 | L'aspect physique | 86 |
| 4.5.3.5.3 | L'aspect biologique | 86 |
| 4.5.3.5.4 | L'aspect culturel et humain | 87 |
| 4.5.3.5.5 | L'aspect panoramique | 88 |

| | | |
|-----------|--|----|
| 4.5.3.6 | L'unité d'interprétation S-2 | 88 |
| 4.5.3.6.1 | La délimitation et l'accessibilité | 88 |
| 4.5.3.6.2 | L'aspect physique | 88 |
| 4.5.3.6.3 | L'aspect biologique | 89 |
| 4.5.3.6.4 | L'aspect culturel et humain | 89 |
| 4.5.3.6.5 | L'aspect panoramique | 90 |
| 4.5.3.7 | L'unité d'interprétation S-3 | 90 |
| 4.5.3.7.1 | La délimitation et l'accessibilité | 90 |
| 4.5.3.7.2 | L'aspect physique | 91 |
| 4.5.3.7.3 | L'aspect biologique | 91 |
| 4.5.3.7.4 | L'aspect culturel et humain | 92 |
| 4.5.3.7.5 | L'aspect panoramique | 92 |
| 4.5.3.8 | L'unité d'interprétation A | 93 |
| 4.5.3.8.1 | La délimitation et l'accessibilité | 93 |
| 4.5.3.8.2 | L'aspect physique | 93 |
| 4.5.3.8.3 | L'aspect biologique | 93 |
| 4.5.3.8.4 | L'aspect culturel et humain | 94 |
| 4.5.3.8.5 | L'aspect panoramique | 94 |
| 4.5.4 | L'analyse des unités d'interprétation | 94 |
| 4.5.4.1 | La méthode d'analyse | 94 |
| 4.5.4.2 | Les résultats de l'analyse | 95 |
| 4.5.5 | L'analyse des critères déterminants dans l'élaboration du concept d'interprétation | 97 |

| | | |
|-------------------------------|---|-----|
| 4.5.5.1 | Les sites potentiels de localisation des centres d'interprétation | 97 |
| 4.5.5.2 | Les critères déterminants | 97 |
| 4.5.5.3 | Les résultats de l'analyse | 98 |
| 4.6 | Les deux principaux éléments à considérer dans l'implan- tation d'un concept d'interprétation: les objectifs et les équipements | 101 |
| 4.6.1 | Les objectifs | 101 |
| 4.6.2 | Les équipements | 101 |
| 4.6.2.1 | Définition des différents types d'équipements d'interprétation | 102 |
| 4.6.2.1.1 | Les bâtiments | 102 |
| 4.6.2.1.2 | Les équipements de support | 103 |
| 4.6.3 | Les pôles potentiels | 104 |
| 4.7 | La gestion | 106 |
| CONCLUSION | | 108 |
| BIBLIOGRAPHIE | | 109 |
| Annexe 1 - LISTE DES FIGURES | | |
| Annexe 2 - LISTE DES TABLEAUX | | |

INTRODUCTION

La présente étude du potentiel d'interprétation du patrimoine (naturel, historique et culturel) constitue l'un des volets du plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre. Elle se veut un document de référence destiné aux autorités ministérielles dans le but de mieux connaître ce patrimoine et de mieux orienter son interprétation dans la région du lac Saint-Pierre; elle fait également état des réalités du milieu, des efforts et des interventions qui pourraient être consentis sur ce territoire en ce domaine.

Au premier chapitre, on trouvera, en première partie, une description du territoire à l'étude, sa localisation et comment on peut y accéder.

Dans la deuxième partie, les principales caractéristiques du milieu à interpréter sont identifiées et divisées selon le type de milieu (physique, biologique et humain) auquel elles appartiennent.

Une étude de la clientèle fait l'objet du second chapitre, lequel est suivi de l'énumération des activités et équipements existants dans le secteur à l'étude.

Un concept d'interprétation, élément-clé du document, constitue le quatrième chapitre.

Basé sur la politique du M.L.C.P., on y définit le but et les objectifs ainsi que la thématique qui devraient orienter la mise en oeuvre des programmes éventuels d'interprétation. On y décrit différentes approches ou moyens qui peuvent être utilisés pour parvenir à l'interprétation des caractéristiques particulières identifiées dans l'ensemble de la région du lac Saint-Pierre.

1. LA DESCRIPTION TERRITORIALE

1.1 La localisation

La région du lac Saint-Pierre se localise dans les basses terres du fleuve Saint-Laurent et correspond plus précisément au secteur du fleuve Saint-Laurent compris entre Sorel et Trois-Rivières.

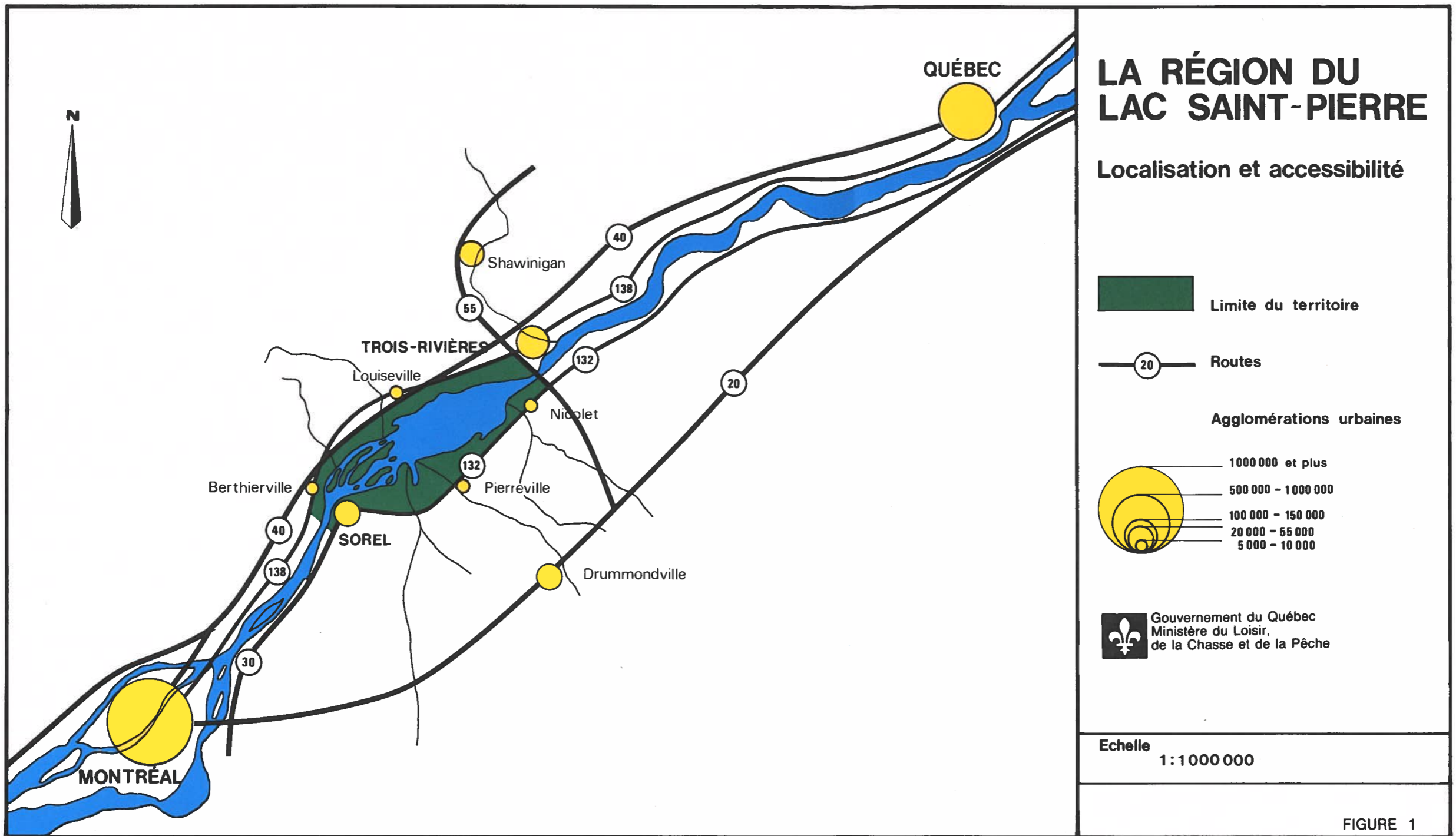
Située en plein coeur du Québec habité, c'est-à-dire du secteur développé de la vallée du Saint-Laurent, la région du lac Saint-Pierre est distante d'environ 75 kilomètres de l'agglomération urbaine de Montréal et de 150 kilomètres de celle de Québec (Figure 1).

Par ailleurs, la région du lac Saint-Pierre, située dans deux régions administratives, Montréal à l'ouest et Trois-Rivières à l'est, touche le territoire de cinq M.R.C., englobe 37 municipalités et comprend plus de 170 000 habitants. On retrouve 15 municipalités sur la rive nord, 20 sur la rive sud et deux complètement insulaires. Sur les plans démographique et économique, les agglomérations de Sorel et de Trois-Rivières apparaissent les plus importantes suivies respectivement de Bécancour, Louiseville, Berthierville et Nicolet. Cependant, aux fins du présent document, l'agglomération de Trois-Rivières ne sera considérée qu'en vertu de la clientèle qu'elle peut générer et non en regard des potentiels bio-physiques et culturels qu'elle possède.

1.2 L'accessibilité

1.2.1 L'accessibilité de la région

Deux grandes artères de circulation donnent accès à la région du lac Saint-Pierre. Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, l'autoroute 40



N

QUÉBEC

Shawinigan

TROIS-RIVIÈRES

Louiseville

Nicolet

Berthierville

SOREL

Pierreville

Drummondville

MONTREAL

Echelle

1:1 000 000

FIGURE 1

permet à la population de la communauté urbaine montréalaise ainsi qu'à celle de la capitale québécoise d'accéder au lac Saint-Pierre en moins de 90 minutes. Sur la rive sud, l'autoroute 30, reliant actuellement Montréal et Sorel, pourrait éventuellement se rendre jusqu'à Bécancour (Figure 2).

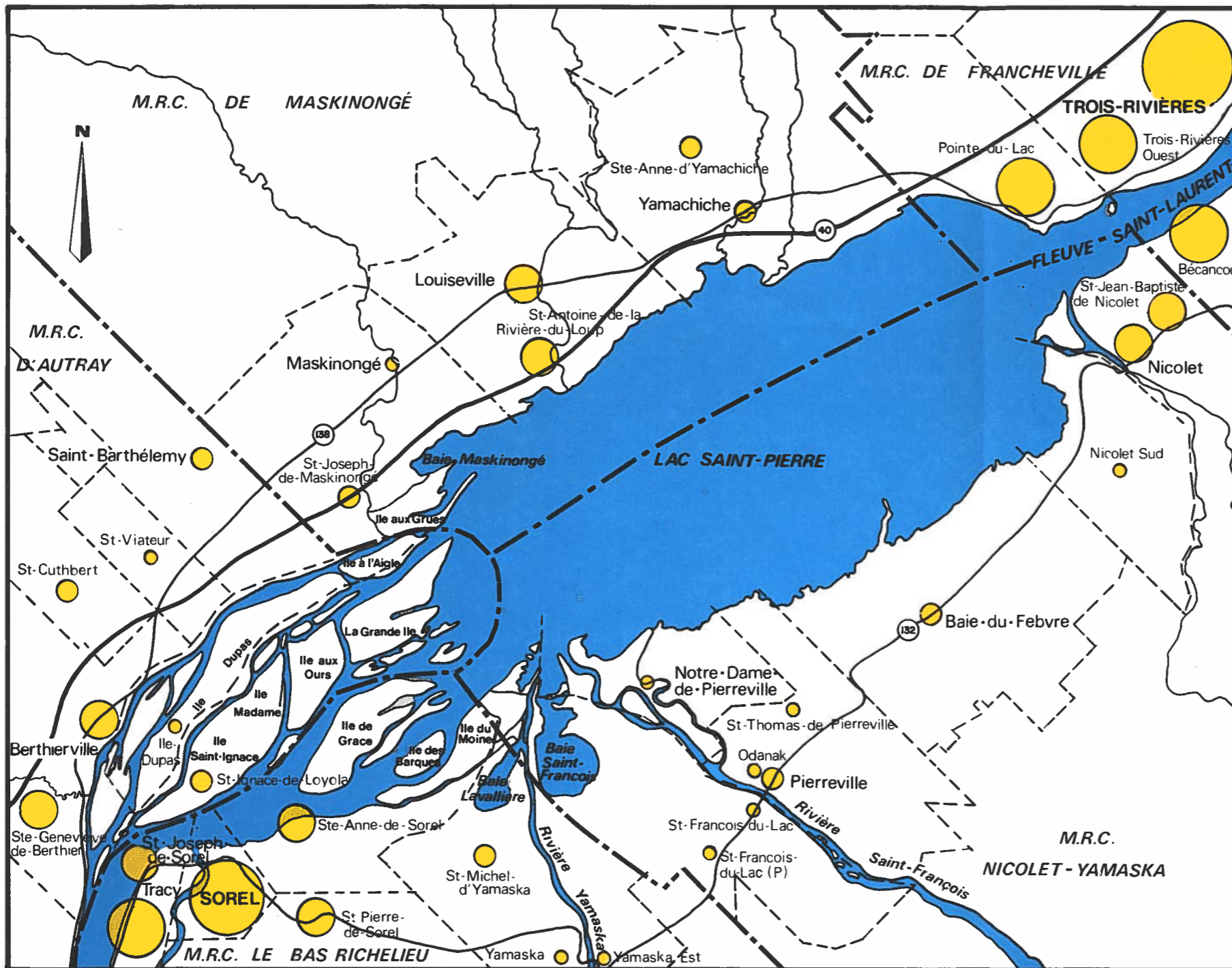
L'autoroute 55 reliant la région de Shawinigan et la rive sud du fleuve Saint-Laurent assure, par le pont Laviolette, la communication entre les deux rives du lac Saint-Pierre.

L'accès à la région est également possible par la nationale 138 sur la rive nord. La nationale 132, sur la rive sud, permet de relier toutes les localités riveraines entre Port-Saint-François et Sorel.

Une partie des îles de Berthier-Sorel est accessible d'une part par la nationale 158 et d'autre part par un traversier entre Sorel et l'île Saint-Ignace. Cependant, la plupart des îles (à l'Aigle, aux Ours, Grande-Ile, de Grâce, du Moine, etc.) n'est accessible que par embarcation.

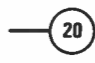


En plus du réseau d'autoroutes et de routes nationales traversant la région, une multitude de rangs et de chemins d'accès, souvent désignés par des toponymes colorés (Du Brûlé, Trompe-Souris, Crête-de-Coq, Petit-Bois, etc.) parcourent les milieux ruraux de la région. Bien que certains chemins se terminent par des culs-de-sac, la rive nord est particulièrement bien dotée de petites routes secondaires comparativement à la rive sud où elles sont plutôt rares.

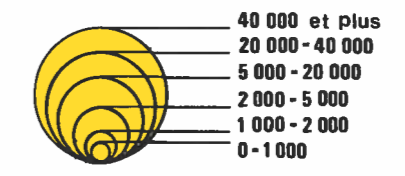
Le fleuve Saint-Laurent a de tout temps servi de voie de pénétration, de communication et de transport dans la région. Avant l'inauguration du pont Laviolette, en 1967, les communications entre les deux rives se faisaient uniquement par voie d'eau. Aujourd'hui, le lac Saint-Pierre,



LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

Répartition de la population

-  Routes
-  Limites des municipalités
-  Limites des M.R.C.



 Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche

Echelle : 1 : 235 000




FIGURE 2

avec la navigation commerciale et de plaisance, est encore la voie d'eau par excellence pour permettre aux vacanciers d'accéder à plusieurs endroits et plus particulièrement à l'archipel des Cent-Iles.

1.2.2 L'accessibilité au plan d'eau

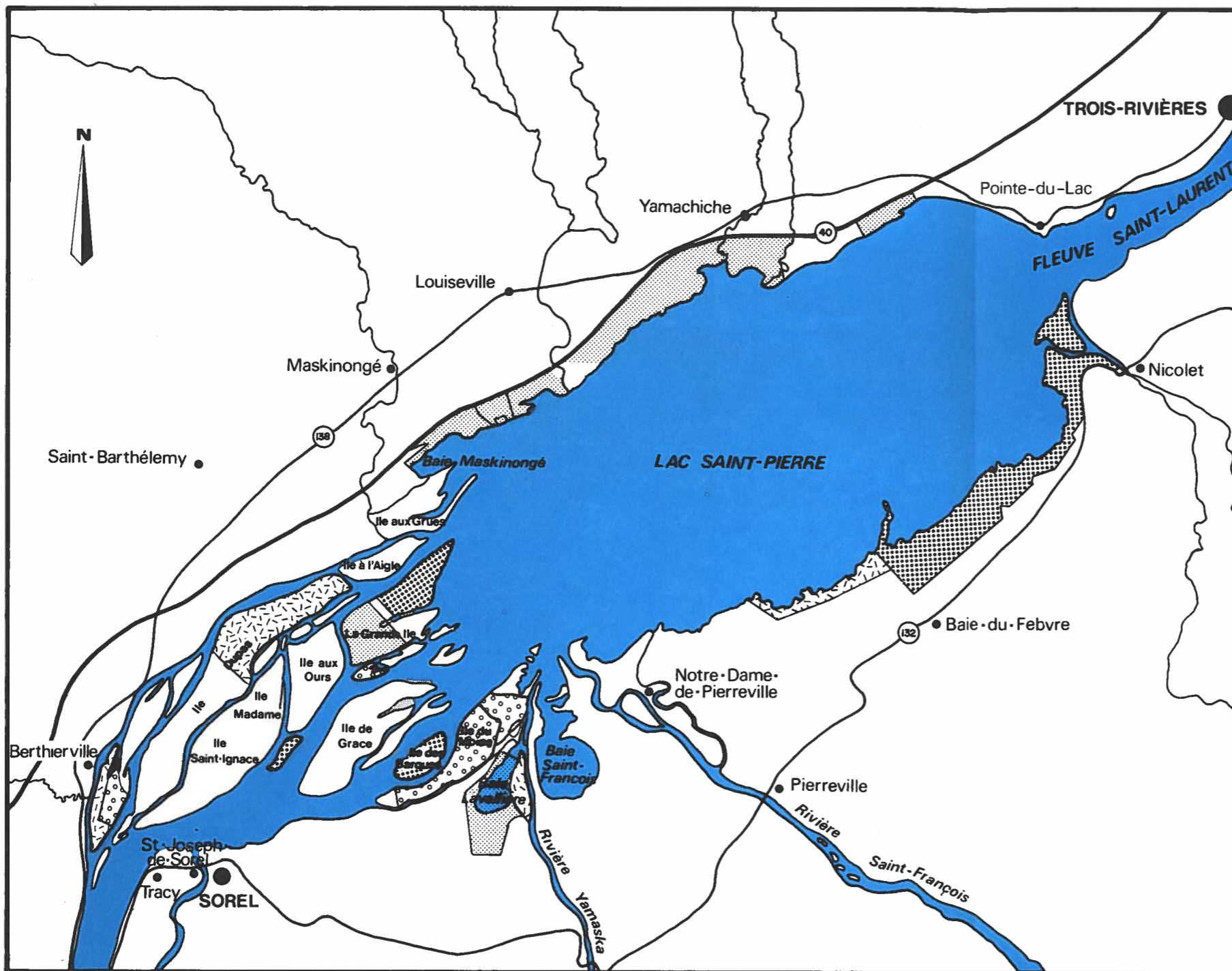
Au fil des années soixante-dix, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a implanté quelques rampes de mise à l'eau sur les rives du lac. Ce sont les rampes de Saint-Barthélémy, de Saint-Joseph-de-Sorel, la rampe du parc nautique de Sorel, de Yamaska et les rampes du chemin de la Rive et du camping Chenal-du-Moine et Sainte-Anne-de-Sorel.

Depuis 1979, il a subventionné l'implantation de rampes à Nicolet, Pierreville et Pointe-du-Lac, et, par la voie du Fonds de développement régional, l'implantation d'autres rampes à la baie de Maskinongé, à Louiseville, à Yamachiche sur la rive nord et à Notre-Dame-de-Pierreville, à Baie-du-Febvre, à Saint-François-du-Lac et à Saint-Michel-de-Yamaska sur la rive sud du Lac Saint-Pierre.

De plus, il existe plusieurs rampes de mise à l'eau ou débarcadères privés distribués sporadiquement sur ce territoire.





1.3 La tenure des terres


Pour les fins du présent document, on reconnaît trois types de tenure: les propriétés gouvernementales, privées et communales (Figure 3).



LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

La tenure des terres

-  Propriétés du Gouvernement du Québec
-  Propriétés du Gouvernement du Canada
-  Propriétés communales
-  Propriétés privées d'organismes à vocation faunique (en voie d'acquisition)

 Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche

Echelle : 1 : 235 000

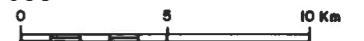


FIGURE 3

1.3.1 Les propriétés gouvernementales

Les terres, dites publiques dans le sens qu'elles appartiennent à la Couronne, sont soit provinciales, soit fédérales.

La baie Lavallière, la Grande Ile et les îles Plate, Mitoyenne, du Nord, Péloquin et Lacroix ainsi que la majorité des terres sises au sud de l'autoroute 40 entre Pointe-du-Lac et la Baie Maskinongé, appartiennent au gouvernement du Québec et le principal gestionnaire en est le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Les îles Rondes et des Barques appartiennent au gouvernement fédéral et sont gérées par son ministère des Transports. Le ministère de la Défense nationale possède un vaste terrain sur la rive sud entre la Longue Pointe et l'île Moras. Pour des fins de protection civile et faunique, ce territoire a été désigné "Refuge d'oiseaux".

Récemment, Environnement Canada s'est acquis une partie du complexe des îles de la Girodeau.

Les terres publiques sont majoritairement localisées à proximité des berges.

1.3.2 Les terres privées

Ces terres totalisent plus de 80% du territoire et sont vouées en grande partie à l'agriculture. Certains lopins sont des propriétés municipales.

1.3.3 Les communes

Vieilles d'environ trois siècles, les communes sont des lieux de pacage collectif ouverts au bétail (ovins, bovins et chevaux) des seuls détenteurs d'un droit de commune, regroupés dans une corporation dont les présidents et les syndics habitaient, jadis, la municipalité dans laquelle est située la commune. Les détenteurs de droits communaux peuvent aujourd'hui venir des municipalités environnantes, voire même de plus loin. Ce système de gestion collective constitue un reliquat du passé et une partie importante du patrimoine.

Dans la région du lac Saint-Pierre, se retrouvent les cinq dernières communes de tout le Québec. Ce sont les communes de Berthier (220 hectares), de l'île Dupas (810 ha), de l'île du Moine (405 ha), de Maska (405 ha) et de Baie-du-Febvre (160 ha).

1.4 Les caractéristiques du milieu à interpréter

Pour la bonne compréhension des caractéristiques propres à la région, il est important d'en connaître les aspects physiques, biologiques et humains. Le Tableau 1 résume, sous forme synoptique, les différentes composantes patrimoniales de la région du lac Saint-Pierre, dont certaines sont décrites succinctement dans ce chapitre. Le mot "patrimoine", utilisé sans qualificatif dans ce document, réfère toujours à l'ensemble des composantes naturelles, historiques et culturelles de la région.

Tableau 1 - Les composantes patrimoniales de la région du Lac Saint-Pierre (tableau synoptique).

| | | |
|-------------------------------|---|---|
| <p>MILIEU PHYSIQUE</p> | | |
| <p>Géologie</p> | <p>Substrat rocheux calcaire et schisteux</p> | <p>Profondeur des dépôts meubles</p> |
| <p>Géomorphologie</p> | <p>Faïlles Milieux de plaine (Basses terres) Sédiments et alluvions Matériaux sablo-argileux Matériaux organiques Agents d'érosion Glaciation (à étudier)</p> | <p>Sédiments fluvio-glaciaires Argiles marines (Mer de Champlain)</p> |
| <p>Climatologie</p> | <p>De plaine (large vallée)</p> | <p>Précipitations Température Insolation Vents - gel Comparaison régions avoisinantes</p> |
| <p>Physiographie</p> | <p>Altitude Topographie</p> | <p>Pente Glissements de terrain Marécages</p> |

Tableau 1 (suite)

| | | |
|--------------------------|-------------------------------|---|
| | <p>Le lac</p> | <p>Inondations (réurrences) Conditions physico-chimiques Courants Evolution Profondeur</p> |
| <p>Hydrologie</p> | <p>Les chenaux</p> | <p>Conditions physico-chimiques Courants Evolution Seuils Profondeur</p> |
| | <p>Les rivières</p> | <p>Conditions physico-chimiques Courants (débits turbulence) Evolution Profondeur</p> |
| <p>MILIEU BIOLOGIQUE</p> | <p>Associations végétales</p> | <p>L'érablière argenté Peuplements de transition Milieux anthropisés Milieux semi-aquatiques (humides) Milieux aquatiques Facteurs édaphiques</p> |
| <p>Végétation</p> | <p>Particularités</p> | <p>Limites de distribution Rôle épurateur (herbiers) Successions végétales</p> |

Tableau 1 (suite et fin)

| | |
|---|--|
| | Faune lenticue Abondance des moustiques Crustacés |
| Les invertébrés | Abondance Diversité Espèces commerciales Espèces sportives Dynamique des populations Relation avec les habitats Particularités |
| Les poissons | Abondance Diversité Oiseaux migrateurs (sauvagine) Dynamique des populations Relation avec les habitats Particularités Abondance et distribution |
| Les oiseaux | Abondance Diversité Oiseaux migrateurs (sauvagine) Dynamique des populations Relation avec les habitats Particularités Abondance et distribution |
| Les mammifères | Dynamique des espèces Relation avec les habitats Particularités (rat musqué) |
| Les amphibiens et les reptiles | Abondance et distribution Dynamique des espèces Relation avec les habitats Particularités |
| MILIEU HUMAIN | |
| Histoire de la période pré-colombienne | Aspects anthropologiques (à étudier) |
| Histoire de la période de colonisation | Régime français Régime anglais Le Chemin du Roy Les concessions |
| Histoire de la période de l'exploitation agricole | Les communes La réforme agraire |
| Histoire contemporaine | L'infrastructure portuaire |

1.4.1 Le milieu abiotique

1.4.1.1 La géologie

En grande partie d'origine sédimentaire, l'assise rocheuse de la région se compose principalement de calcaires et pélithes shisteuses. Elle s'est formée lors de la période marine ordovicienne, voilà environ 450 millions d'années. Cependant, d'après Ribes et Verrette (1984), "une immense lacune de 450 millions d'années sépare les sédiments très anciens de l'Ordovicien, avec leurs fossiles de trilobites et de graptolites, des couches récentes résultant du passage des glaciers et de la mer de Champlain. Il est probable que des sédiments se soient déposés dans la plaine du Saint-Laurent durant la période du Silurien (entre 440 et 395 millions d'années) car des formations de cette époque sont présentes dans l'Estrie, toutefois rien n'a subsisté dans notre région".

Ces mêmes auteurs présentent d'ailleurs un tableau comparatif des formations géologiques des basses terres du Saint-Laurent (Tableau 2).

Ces formations appartiennent principalement aux groupes de Lorraine, Utica et Trenton sur la rive nord et Richmond et Lorraine, sur la rive sud. Elles peuvent mesurer plusieurs centaines de mètres d'épaisseur et elles affleurent à bon nombre d'endroit, surtout le long des rivières, au-dessus de la basse plaine du Saint-Laurent.

Différentes failles se sont produites au cours des âges et elles expliquent les déphasages que l'on remarque dans la disposition des formations, notamment à Louiseville et à Pointe-du-Lac.

Tableau 2 - Les formations géologiques des basses terres du Saint-Laurent*.

| | Révision récente ¹ | Rapport géologique ² |
|-----------------------------|---|---|
| Ordovicien supérieur | <p>Fm de Bécancour (X) Fm de Nicolet (FF) M de Carmel M de Pontgravé M de Sainte-Monique M de Sainte-Perpétue</p> <p>Fm de Les Fonds (F) M de Courval Fm d'Utica</p> | <p>Gr de Richmond Fm de Bécancour M de Carmel Fm de Pontgravé Gr de Lorraine Fm de Nicolet Me de Breault, de Chambly et de Saint- Hilaire</p> <p>Complexe de Saint-Germain Fm d'Utica (F)</p> |
| Ordovicien moyen | <p>Gr de Trenton (FF) Fm de Neuville Fm de Montréal Fm de Hul</p> <p>Gr de Black River (FF) Fm de Ouareau Fm de Leray, de Lowville et de La Gabelle</p> | <p>Gr de Trenton M de Grondines et Fm de Tétreauville M de Saint-Casimir et Fm de Montréal Fm de Deschambault Fm de Oareau, Fontaine et Sainte-Anne Gr de Black River Fm de Leray, de Lowville et de La Gabelle</p> |
| Ordovicien inférieur | <p>Gr de Chazy (F) Fm de Laval et de Batiscan Gr de Beekmantown (R) Fm de Beauharnois</p> | |
| Cambrien supérieur | <p>Gr de Postdam (R) Fm de Covey Hill et de Châteauguay</p> | |

* Ribes, R. et R. Verrette 1984. Revue Image, 8 (6)

¹ Voir les travaux de Brun et Chagnon (1979); Hubert et coll. (1980).

² Voir les rapports de Clark; Clark et Globensky; Globensky.

FF: fossiles abondants; F: fossiles présents; R: fossiles rares;

X: fossiles absents; Gr: formation; M: membre.

Le Tableau 3 donne la composition des formations géologiques de la région. On y retrouve aussi la liste des cinq failles originaires du déphasage des formations.

1.4.1.2 La géomorphologie

L'assise rocheuse décrite précédemment fut recouverte de sédiments non consolidés, d'origines diverses mais principalement glaciaires et marines. On retrouve dans les Basses Terres du Saint-Laurent les vestiges de la dernière glaciation (Wisconsienne). Lors du retrait du glacier continental, il y a environ 12 000 ans, la croûte terrestre qui s'était enfoncée sous le poids énorme de cette glace (3 000 à 4 000 mètres d'épaisseur) s'est mise à se relever, mais plus lentement que s'élevait le niveau de la mer. Ainsi, les eaux marines envahirent cette dépression pour former la mer de Champlain. En même temps, les sédiments fluvio-glaciaires et les argiles varvées et marines se déposaient dans cette immense cuvette. L'eau de mer fut remplacée graduellement par les eaux continentales lesquelles ont érodé le sol et provoqué la formation de chenaux et le ravinement de la plaine argileuse.

C'est pourquoi les dépôts marins argileux de la mer de Champlain, localement remaniés par l'action des différents régimes hydriques, dominant les matériaux meubles des basses terres du lac Saint-Pierre. Ces matériaux, d'une composition sablo-argileuse et de texture particulièrement fine, influencent grandement le drainage des terres. Ainsi, les dépôts organiques superposés à ce type de dépôt argileux connaissent un très mauvais drainage, notamment à la baie Lavallière, tandis que les terrains sableux des environs de Sorel se drainent bien. De façon générale, la région est caractérisée par un drainage imparfait ou médiocre. Associé au relief plat et à la nappe phréatique peu profonde, ce mauvais drainage explique en partie l'étendue considérable des zones humides de la région du lac Saint-Pierre.

Tableau 3 - La composition des formations géologiques de la région du lac Saint-Pierre

| Groupes | Formation | Matériel |
|----------|-----------|--|
| Richmond | Bécancour | Schistes et grès rouge |
| | Pontgravé | Calcaire gris bleu très fossilifère avec lits de grès calcaireux et schistes griseux |
| Lorraine | Nicolet | Schistes argileux et grès |
| Utica | | Schistes gris foncé avec lits de calcaire |
| Trenton | Neuville | Calcaire argileux foncé et dense |

Failles
 Saint-Cuthbert
 Louiseville
 Pointe-du-Lac
 Sainte-Angèle
 Chambly-Fortierville

1.4.1.3 La topographie

La région du lac Saint-Pierre fait partie de l'unité physiographique des basses terres de la vallée du fleuve Saint-Laurent. Elle est coincée entre deux formations au relief plus accidenté et d'altitude nettement supérieure, les Laurentides au nord et les Appalaches au sud. Le passage des basses terres à ces dernières unités se fait beaucoup plus rapidement au nord qu'au sud. En effet, la plaine s'étend sur plus de 12 km vers le nord et sur plus du double de cette distance vers le sud.

La topographie du territoire à l'étude est très peu accidentée. La pente ascendante est inférieure à 6% et l'on remarque de vastes espaces plats, particulièrement près du lac.

Ces terres sont toutefois entrecoupées par de nombreuses rivières aux rives abruptes. Cette caractéristique, en combinaison avec les sols argileux, peut provoquer des glissements de terrains dont les plus spectaculaires ont été observés à Nicolet et à Yamaska. On retrouve aussi des pentes assez abruptes lorsqu'on passe de la première terrasse des basses terres à la deuxième; c'est le phénomène des côtes où l'on passe rapidement de 15 à 30 mètres. Cette particularité, observable sur les deux rives, est remarquable entre Saint-Barthélémy et Maskinongé d'une part, et Baie-du-Febvre d'autre part.

La faiblesse générale des pentes riveraines, à proximité immédiate du lac Saint-Pierre, favorise la création de marécages riverains et d'herbiers aquatiques très étendus.

1.4.1.4 Le climat

La région du lac Saint-Pierre jouit d'un climat agréable, un peu plus frais

que celui de Montréal. Par ailleurs, elle est la plus ensoleillée du Québec avec plus de 2100 heures d'ensoleillement par année (Montréal - 1900 à 2000 heures et Québec - 1600 à 1700 heures). En moyenne, la région bénéficie de 16 jours d'insolation par mois.

La région connaît aussi la plus longue période sans gelée du Québec. La moyenne se situe autour de 140 jours, principalement sur la rive sud du lac.

1.4.1.5 L'eau

De l'hydrographie du milieu, on ne retiendra que le régime hydrique particulier du lac Saint-Pierre puisque ce phénomène résultant de la faiblesse des pentes riveraines est à l'origine de la dynamique faunique et humaine de la région.

L'analyse des débits des affluents en temps de crue et lors des périodes d'étiage montre une très grande variabilité du niveau de l'eau. Le Richelieu, par exemple, pour une période de récurrence de deux ans, voit passer son débit de 85 m³/s en période d'étiage à 934 m³/s durant la crue printanière.

L'écoulement des eaux du fleuve est directement fonction de son débit et des conditions climatiques. Lors des périodes de gel, mais surtout de dégel, la présence d'un couvert de glace, d'embâcles et de débâcles rend l'amplitude des eaux imprévisibles et les zones inondées sont généralement très étendues. Selon les études faites dans le couloir fluvial, les superficies inondées en période de crue pour une récurrence de 25 ans dans la région du lac Saint-Pierre pourraient atteindre les 10 000 hectares. Les terrains sous la cote 7,75 mètres sont les plus susceptibles d'être inondés, ce qui inclut une grande partie de l'archipel des Cent-Iles et des rives du lac Saint-Pierre.

Ces milieux inondés sont de première importance pour la reproduction des invertébrés et des poissons d'eau fraîche et pour la sauvagine en période de migration. Aussi, il est important de prendre en considération ce facteur et de prévoir les équipements adéquats lors d'aménagements dans les îles et sur les rives du fleuve.

1.4.2 Le milieu biotique

1.4.2.1 La végétation

Les basses terres en amont de Trois-Rivières appartiennent au domaine climatique de l'érablière à caryers. Ce groupement forestier est le plus thermophile du Québec.

Depuis plus de trois siècles, cette forêt a été l'objet d'une exploitation intensive et graduellement, elle a fait place à l'agriculture, constituant ainsi un des plus riches territoires agricoles du Québec. Ce scénario s'applique bien au secteur à l'étude. Hormis les quelques zones urbaines et certains lambeaux de la forêt originelle, les terres cultivées occupent la majorité du secteur et forment un ruban continu de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents.

En ce qui concerne la végétation arborescente, les principaux groupements végétaux occupent les îles du lac Saint-Pierre et la plaine argileuse riveraine. Des parcelles d'érablières à caryers s'y retrouvent disséminées en petites superficies.

Le reste de la section alluviale riveraine est occupé par des groupements d'érablière argentée à frênes et à ormes. Les autres forêts observées dans la région du lac Saint-Pierre sont composées de feuillus intolérants et en régénération. Ces peuplements de transition, d'origine plus ou moins

récente, sont issus généralement de l'abandon de certaines terres agricoles d'assez grandes superficies dans la région du lac Saint-Pierre. On les retrouve principalement dans l'est des îles du lac Saint-Pierre et sur la frange riveraine du lac. Généralement matures, et quelques fois surannés, notamment dans les îles, d'autres peuplements sont composés de frênes de Pennsylvanie et d'ormes d'Amérique; le peuplier deltoïde, le prunier noir et le micocoulier sont dispersés ici et là mais jamais en grand nombre. La strate arbustive a un faible recouvrement (10%) et l'espèce la plus importante est le cornouiller stolonifère.

1.4.2.2 Les successions végétales des zones humides

Compte tenu de la topographie caractérisant l'aval des îles et les rives du lac, c'est-à-dire de très faibles pentes et des altitudes décroissant régulièrement, l'érablière argentée est remplacée graduellement par une végétation de plus en plus aquatique.

"Toposéquentiellement, selon un gradient d'humidité croissant, à la suite de l'érablière argentée, on rencontre une saulaie à saule pétiolé, une prairie à phalaris roseau et calamagrostide du Canada, des bosquets de saule noir et de saule brillant; viennent ensuite les ceintures végétales caractéristiques des marécages proprement dits, le rubanier à gros fruits, le scirpe fluviatile, le riz sauvage, la sagittaire latifolié, le scirpe aigu et les élodée, myriophylle, etc., franchement aquatiques". (Mailhot et Bourgeois; 1981).

Selon Tessier et Caron (1981), l'élément-clé dans la distribution des espèces végétales est la nappe phréatique. Elle conditionne l'homogénéité des groupements végétaux puisque certaines espèces végétales ne tolèrent qu'un niveau d'eau bien précis. Ces auteurs exposent dans la Figure 4 le profil théorique des groupements végétaux de la rive nord du lac

Saint-Pierre. Il est donc possible que ce profil existe pour toute la partie riveraine du lac Saint-Pierre et des îles de l'archipel.

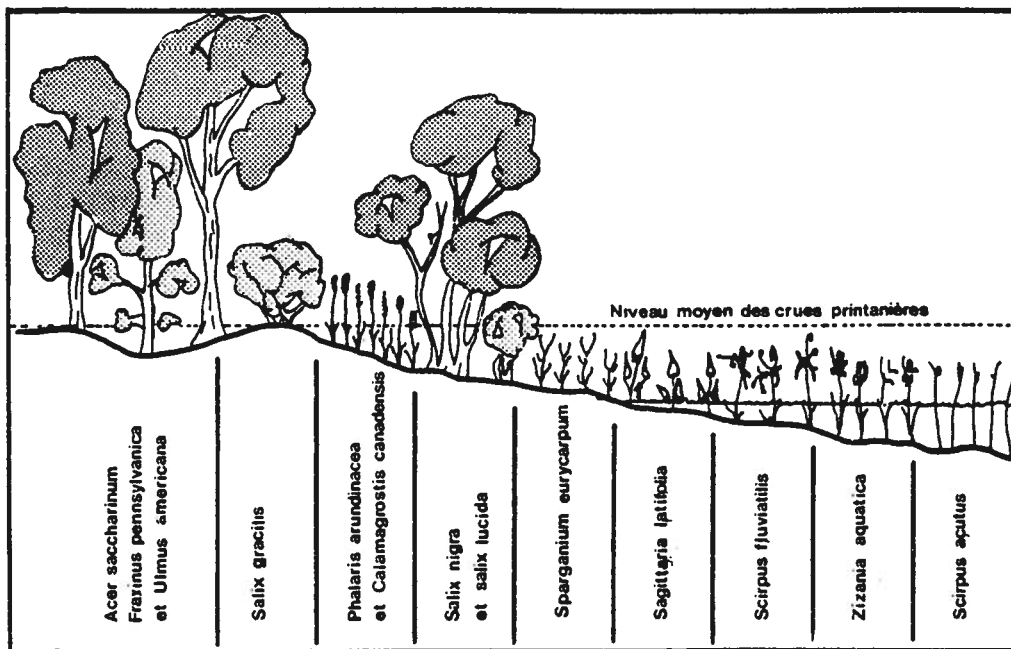


Figure 4. Le profil théorique des groupements végétaux de la rive nord du lac Saint-Pierre (Tessier et Caron 1981).

Mentionnons que parmi les 154 espèces de plantes identifiées sur la rive nord du lac Saint-Pierre, la spartine pectinée ou herbe à lien (Spartina pectinata) était utilisée au début du siècle comme matériau de recouvrement

(chaume) pour les bâtiments de ferme dans la région. Très abondante à cette époque, on n'en retrouverait plus maintenant que quelques parcelles en certains endroits.

1.4.2.3 La faune et ses habitats

Le territoire dans son ensemble, doit être considéré comme une région naturelle caractérisée par une nette prédominance des lieux humides et aquatiques sur les milieux secs. Cet écosystème renferme des habitats reliés à des conditions physiques spécifiques, lesquelles ont comme conséquence la diversité et l'abondance de la faune qu'on y retrouve.

La liste complète des espèces de poissons, d'oiseaux et de mammifères recensés apparaît aux annexes 1, 2 et 3 du plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre, avril 1983.

1.4.2.3.1 Les poissons

Massé et Mongeau (1974) ont identifié 66 espèces différentes de poissons d'eau douce sur le territoire, sans compter quatre espèces anadromes et deux espèces introduites. Sachant qu'au Québec, on connaît actuellement 108 espèces d'eau douce, la région du lac Saint-Pierre renferme donc une très grande diversité d'espèces de poissons.

Des trois secteurs identifiés, à savoir, le fleuve (section comprise entre le lac Saint-Pierre et le pont Laviolette), le lac Saint-Pierre proprement dit et les chenaux de l'archipel, le premier est le moins diversifié avec 43 espèces recensées. On a dénombré 51 espèces dans le lac Saint-Pierre et 63 dans les chenaux.

La rive sud, à cause des grandes superficies et de la qualité des herbiers, soutient une plus grande quantité de poissons que la rive nord. Cependant, c'est dans les chenaux sis au nord de la voie maritime ainsi que dans la baie de l'île de Grâce qu'on retrouve la plus grande abondance et la plus grande variété de poissons de tout le territoire.

Des 72 espèces répertoriées, la barbotte brune et la perchaude sont les espèces les mieux réparties et les plus abondantes.

- Les frayères

La majorité des espèces frayent dans les eaux du territoire à l'étude. La localisation des frayères varie d'une espèce à l'autre en fonction de critères, tels la profondeur de l'eau, la vitesse du courant, la nature du fond, le support végétal, etc.

Les baies Saint-François, Lavallière, de Maskinongé, de l'île de Grâce, ainsi que de nombreux chenaux sis au nord de la voie maritime sont utilisés de façon intensive chaque année, pour la fraye d'un grand nombre d'espèces. Cependant, dans le cadre de l'interprétation, seule la fraye de quelques espèces sera retenue à part comme sujet ou phénomène à interpréter. Ces espèces sont la perchaude, le brochet, la barbotte, la carpe allemande et l'esturgeon.

1.4.2.3.2 Les oiseaux

L'avifaune de la région du lac Saint-Pierre, à l'exception de la sauvagine, n'a jamais fait le sujet d'un inventaire exhaustif. L'étude la plus complète en ce domaine (Pilon et al. 1981) porte uniquement sur les îles du lac Saint-Pierre. Des 145 espèces d'oiseaux identifiées, soit plus de 60% des espèces observées au Québec, 75 nichent dans l'archipel. Il est toutefois

permis de supposer qu'en raison de la similitude des habitats, la composition de l'avifaune est assez homogène sur la totalité du territoire.

Cet inventaire met en évidence l'importance des milieux aquatiques et humides pour l'avifaune puisque 40% des espèces identifiées sont considérées comme aquatiques ou limicoles.

Les espèces sujettes à une exploitation à des fins récréatives sont les mieux connues, tels la bernache du Canada, les canards barboteurs et plongeurs.

- La bernache du Canada

La bernache du Canada est de loin la plus abondante lors de la migration printanière. D'ailleurs, le lac Saint-Pierre est reconnu comme le site où l'on retrouve les plus importantes concentrations de cette espèce au Québec. Elles constituent par ailleurs 20% des effectifs de la voie de migration de l'Atlantique (Mailhot et Bourgeois 1981).

Au cours des dernières années, les effectifs de cette espèce se sont accrus continuellement, passant de 20 000 en 1966 à plus de 100 000 en 1975, dans la région du lac Saint-Pierre.

Au printemps, la grande majorité des bernaches du Canada se rencontre sur la rive sud du lac Saint-Pierre, dans la plaine de débordement. Elles fréquentent également l'île du Moine, les baies Lavallière et Saint-François. A l'automne, les bernaches survolent le territoire, mais s'y arrêtent peu à cause de la chasse.

- Les canards barboteurs

Les canards barboteurs sont également abondants au printemps sur le terri-

toire: 20 000 à 35 000 selon Lehoux (1982). Ils se concentrent dans les champs inondés de Saint-Barthélémy, de Louiseville, dans le secteur est des îles du lac Saint-Pierre, dans les baies Lavallière, Saint-François et sur la rive sud du lac. La région du lac Saint-Pierre constitue pour les canards barboteurs la plus importante halte migratoire de la partie d'eau douce lentique du Saint-Laurent et de ses affluents (Reed 1981).

Plusieurs espèces de canards barboteurs nichent sur le territoire en raison de la disponibilité et de la qualité des habitats. Les principales espèces nicheuses sont la sarcelle à ailes bleues, les canards noir, malard et pilet; les canards chipeau, souchet, huppé et la sarcelle à ailes vertes, moins abondants, nichent en certains endroits.

L'habitat recherché pour la nidification est celui où domine la présence de grandes quantités de graminées à la proximité de l'eau. Ces conditions se rencontrent sur plusieurs îles de l'archipel. L'île des Barques serait davantage utilisée à cette fin; cependant, les îles aux Sables, de la Girodeau, Mitoyenne, Plate et les îlets Percés sont aussi utilisés et offrent un bon rendement.

L'élevage des jeunes se fait dans les zones marécageuses où les canetons trouvent facilement abri et nourriture. Presque toutes les îles de l'est, les baies Lavallière et Saint-François renferment ce genre d'habitat.

- Les canards plongeurs

Les canards plongeurs sont présents sur le territoire en concentrations phénoménales lors des migrations automnales. On y aurait recensé 100 000 individus en 1973 et 65 000 en 1975. Au printemps 1973, la population des canards plongeurs était de l'ordre de 10 000 oiseaux.

Parmi une dizaine d'espèces observées, les plus abondantes sont le grand morillon, le petit morillon et le garrot commun. Quelques espèces nichent en petit nombre: le petit garrot, le garrot commun et le grand bec-scie.

- Les nicheurs coloniaux

Deux héronnières et une colonie de sternes communes sont présentes sur ce territoire. La héronnière sise sur la Grande Ile, avec plus de 350 nids, est la plus importante au Québec. Une deuxième colonie, située sur la rive nord du lac Saint-Pierre près de Louiseville, comptait 81 nids en 1979. Ces deux colonies, installées dans des érablières argentées matures, doivent faire l'objet d'une protection particulière, vu l'intolérance de l'espèce à la présence humaine durant la période de nidification.

Quant à la colonie de sternes communes, elle est localisée sur l'île des Barques et comptait 19 nids en 1981.

- Les autres espèces particulières

Il est opportun de signaler la présence exceptionnelle d'autres espèces d'oiseaux dans la région. Mentionnons la phalarope de Wilson et le canard roux qui nicheraient depuis quelques années dans le secteur de Baie-du-Febvre. La buse pattue migratrice au printemps et à l'automne, et le harfang des neiges sont souvent observés. L'oie blanche, nouvelle venue depuis quatre à cinq ans sur le territoire, semble vouloir voler la vedette à sa congénère la bernache du Canada. Des 5000 qu'elles étaient en 1980, elles atteignaient le nombre de 35 000 au printemps 1984 (Bourgeois, comm. pers.).

- Les haltes migratoires

La région du lac Saint-Pierre constitue une très importante halte migratoire pour la sauvagine principalement à cause de sa plaine de débordement.

Sur le plan écologique, ce milieu a une grande valeur. Cette plaine recouverte de quelques centimètres d'eau au printemps constitue un habitat essentiel pour la sauvagine lors de ses migrations printanières. Ces zones inondées, très riches en ressources alimentaires, permettent à ces oiseaux de se reposer, de reconstituer leur graisse, et de puiser les protéines animales essentielles au développement de leurs oeufs.

La survie des populations d'oiseaux aquatiques est donc intimement liée à l'existence de ces milieux de plus en plus menacés de disparition par les développements agricole, urbain et industriel. Ainsi, 70% de l'habitat des oiseaux aquatiques a disparu le long du fleuve Saint-Laurent (Service canadien de la faune, Plan de gestion des oiseaux aquatiques, juin 1980).

Le rapport sur l'inventaire des terres au Canada (ARDA, Possibilités des terres pour la sauvagine, Trois-Rivières, 31-1) situe près de 80% de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre dans la classe 1S, soit les meilleures terres du Canada pour leur utilisation par la sauvagine en migration.

Environnement Canada, dans sa classification des zones sensibles pour les oiseaux migrateurs sur la côte du Canada (Environnement Canada, Les terres de choix du Canada, Dossier cartographique numéro 4, 1980), classifie le lac Saint-Pierre dans la catégorie zone critique pour les ansériformes. Ces reconnaissances suffisent à démontrer l'importance

nationale, voire même internationale, de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre.

- Les aires de nidification et d'élevage des jeunes

La nidification et l'élevage des jeunes constituent des périodes de vulnérabilité dans la vie animale. Il est important de maintenir les caractéristiques et la qualité des habitats utilisés à ces fins ainsi que la quiétude des lieux. Ce dernier facteur limite la mise en valeur qu'on pourrait faire à des fins éducatives.

La zone d'érablière argentée est un habitat unique très important pour la sauvagine, en raison des cavités naturelles des grands érables et saules matures: en période d'inondation, ces cavités sont utilisées par les canards huppé, noir et le bec-scie couronné pour nicher.

1.4.2.3.3 Les batraciens et les reptiles

Bien que le milieu semble favorable au développement des amphibiens et de certains reptiles, il n'existe pas d'inventaire exhaustif concernant la composition de la faune amphibienne et reptilienne de la région.

Néanmoins, des enquêtes menées auprès des chasseurs de grenouilles (Marcotte 1981; Paquin 1981), permettent de constater que le ouaouaron, la grenouille léopard, la grenouille verte et la grenouille des bois occupent ce territoire.

Quant aux reptiles, particulièrement les tortues, deux espèces sont présentes dans la région: ce sont la chélydre serpentine dont quelques spécimens ont été capturés à l'île Moras, et la tortue peinte, observée dans plusieurs marécages à l'intérieur du territoire concerné.

1.4.2.3.4 Les mammifères

Les données les plus complètes recueillies à ce sujet proviennent de l'inventaire exécuté par Pilon et al. (1981) à l'été 1980 dans le secteur des îles. Il est permis de croire qu'en raison de la similitude des habitats les abords du lac Saint-Pierre renferment les 15 espèces recensées en ces lieux.

Le rat musqué, espèce la plus particulière, fréquente les marécages et les marais du lac Saint-Pierre et de ses îles. Bien que sa densité soit mal connue, il est très abondant et fait l'objet d'une exploitation importante.

Parmi les mammifères terrestres, on observe fréquemment la mouffette rayée, l'écureuil roux et le raton laveur. La campagnol des champs serait l'espèce la plus abondante. Par ailleurs, quelques espèces ne sont vues qu'occasionnellement tels le coyote, le lièvre d'Amérique, le vison d'Amérique et le renard roux.

1.4.2.3.5 Les invertébrés

Un rapport portant sur la productivité primaire (Soléco Consultants Inc., 1983) met en évidence l'apport considérable des milieux naturels à la production de zooplanctons et de micro-invertébrés de la plaine inondable. La biomasse produite dans les champs à phalaris atteint 20 à 30 fois celle des champs labourés ou fauchés. "On retrouve plus de 200 espèces différentes et l'on estime à plus de 100 tonnes la biomasse en invertébrés produite durant la période d'inondation dans la plaine de débordement du lac Saint-Pierre" (Mailhot 1984).

Cette zone de grande productivité primaire est ainsi fortement utilisée

par la grande majorité des espèces fauniques présentes dans le lac Saint-Pierre et les chenaux de l'archipel.

Mentionnons aussi que Maire et al. (1978) ont étudié les populations larvaires de moustiques dans le secteur des îles. Ils concluent que "... ces îles, de même que les rives du fleuve, submergées lors de fortes crues printanières dues à la fonte des neiges et des glaces, sont très propices au développement des moustiques". L'abondance de moustiques peut être considérée comme une contrainte à l'aménagement à des fins récréatives et éducatives de certains secteurs.

1.4.3 Le milieu humain¹

1.4.3.1 L'évolution ethno-historique

1.4.3.1.1 Les premiers explorateurs

De mémoire d'homme, le lac Saint-Pierre a toujours suscité des commentaires enthousiastes des voyageurs qui le traversent, à cause des nombreuses caractéristiques qui lui sont propres.

C'est Jacques Cartier qui, le premier, en vante l'immense étendue et la profondeur négligeable, alors qu'il navigue vers Hochelaga (Montréal) au cours du mois de septembre 1535. Champlain, quelques 78 ans plus tard,

¹ Le texte sur le milieu humain est extrait du document: "La région du lac Saint-Pierre - Evaluation du potentiel patrimonial culturel", Parent 1984.

remonte le fleuve et s'y arrête également; les dimensions et la profondeur de ce lac formé à même le cours du fleuve Saint-Laurent sont, comme Cartier avant lui, au coeur du récit qu'il en fait. Il s'y attardera d'ailleurs au cours d'un second séjour, en juillet 1609, le temps d'explorer les îles, de parcourir le lac en tous sens et de remarquer que "la pescherie du poisson y est plus abondante qu'en aucun autre lieu de la rivière".

En 1664, Pierre Boucher traite de "la grande chasse & pesche qui s'y rencontre" dans son "Histoire naturelle du Canada". A peine 20 ans après, le Baron de la Hontan, célèbre voyageur, note que "trois ou quatre rivières fort poissonneuses" se jettent dans le lac Saint-Pierre dont le grand calme l'oblige "de mouiller & lever l'ancre à diverses reprises". Le père de Charlevoix, jésuite, a, lui aussi, l'occasion de traverser le lac au cours d'un voyage qu'il fait en 1721 à travers toute l'Amérique "septentrionale"; encore une fois, il est longuement question de la présence de nombreuses îles, du peu de profondeur de l'eau et, enfin, d'une grande quantité de poissons fort remarquables pour leur quantité.

Dès ce moment, les descriptions que feront du lac Saint-Pierre certains voyageurs tels Pehr Kalm, naturaliste suédois bien connu, en 1749, l'ingénieur Louis Franquet, en 1725, et l'humaniste Joseph Samson, en 1820, pour ne citer que ceux-là, seront beaucoup plus empreintes des préoccupations de leur auteur pour les paysages bâtis.

Force est donc de considérer le lac Saint-Pierre comme un milieu parmi les plus hospitaliers. Point central des communications de toute la colonie, à cause du nombre remarquable de cours d'eau qui l'alimentent, le lac est sillonné par de nombreuses bandes amérindiennes bien avant l'arrivée des Blancs. En effet, Blanchard rapporte que l'île Saint-Ignace aurait été le théâtre d'une foire annuelle de fourrures au

tout début du XVIIe siècle et que la Baie du Febvre, Bécancourt et Saint-François-du-Lac voyaient des campements indigènes s'installer chaque année sur leur territoire durant les migrations d'été. L'entrée en scène des Européens, venus tirer profit de cette immense réserve de ressources -- et plus particulièrement des fourrures que peuvent leur procurer les indigènes -- viendra modifier considérablement le profil de la région, de par la nature et la forme même de leur implantation.

1.4.3.1.2 Le XVIIe siècle: premiers établissements permanents

- Les premiers ouvrages défensifs

Attirés par les nombreux avantages du lac Saint-Pierre, notamment celui que représente la facilité de rencontrer les bandes indigènes, grandes pourvoyeuses de fourrures, les Français se heurtent rapidement aux ennemis jurés de leurs alliés Hurons et Montagnais, les Iroquois qui, après une inaction de près d'un quart de siècle, reprennent le sentier de la guerre en attaquant les convois qui sillonnent parfois le lac. De fait, la principale route commerciale de la colonie est menacée.

Coups-de-mains, guets-apens et assauts se succèdent pendant près de dix ans: la région est parsemée d'Iroquois. Entretemps, les agglomérations de Trois-Rivières et Montréal sont apparues et leur existence même se voit de plus en plus compromise. Le 13 août 1642, le gouvernement Montmagny décrète enfin la construction d'un fort à l'embouchure du Richelieu. Cet effort aura cependant peu d'incidence sur le comportement des Iroquois et on devra abandonner le fort Richelieu dès 1647. Pierre de Saurel le reconstruira, plus considérable, en 1665, une année avant la signature de la grande paix entre Blancs et Iroquois.

- Trois-Rivières et son rayonnement

Trois-Rivières existe depuis 1634, et bientôt, toute une série de seigneuries sont concédées sur le pourtour du lac Saint-Pierre. Les tentatives d'implantation de colons par des seigneurs dont le sérieux laisse souvent à désirer, succèdent fréquemment à d'autres tentatives infructueuses; toutefois, la nécessité d'établir des relais le long de cette importante voie de communication, la seule d'ailleurs, amène, à partir des années 1665-1670, la fondation de multiples agglomérations situées aux abords du lac ou à la confluence de cours d'eau navigables, telles Nicolet, la Baie-du-Febvre, Saint-François-du-Lac, Rivière-du-Loup (Louiseville), Yamachiche ou Maskinongé. Les colons, dont le nombre augmentera régulièrement jusqu'à la fin du siècle, trouvent sur place tout le bois dont ils ont besoin pour bâtir maisons ou fabriquer meubles et accessoires, ainsi qu'une nourriture abondante par la pêche et la chasse. Toutefois, un grand nombre d'entre eux délaisseront vite leur établissement, choisissant pour un temps la vie aventureuse des coureurs de bois.

1.4.3.1.3 Le XVIIIe siècle: période de consolidation

- La chasse, la pêche et le commerce des fourrures

L'agriculture et les défrichements prennent, jusqu'au moment de la conquête, un retard considérable dans la région du lac Saint-Pierre, et plusieurs raisons expliquent ce phénomène. D'abord, l'attrait de la course aux fourrures, activité facile et lucrative, amène de très nombreux colons, parfois la population mâle de villages entiers, à désertter leurs champs pendant de longues périodes chaque année. D'autre part, la situation incertaine qui prévaut dans la colonie à partir du milieu du siècle, occasionnée par les luttes incessantes entre troupes

françaises et anglaises, est loin d'être idéale, et les travaux des champs, qui se font quand même sur une très petite échelle, doivent souvent céder la place aux activités de chasse et de pêche, qui fournissent une bonne part de l'alimentation et de monnaie d'échange des colons et de leurs familles.

- La fin du Régime français et regain de l'agriculture

L'occupation anglaise du territoire du lac Saint-Pierre à partir de 1760 se traduit par une prise de conscience de la situation générale de la région. Les revenus de la course aux fourrures sont passés aux mains de compagnies anglaises spécialisées et fort bien organisées, dont l'arrivée a suivi de peu le départ des autorités françaises. Dorénavant, cette activité économique échappera aux "habitants".

De plus, et c'est ce qui inquiète davantage, les infrastructures et les équipements agricoles, si longtemps négligés, sont loin de pouvoir suffire aux besoins d'une population qui, localement, dépasse les 6000 individus. Il faut donc se mettre à la tâche sans tarder et le virage se prendra d'autant plus facilement que les terres franches situées en bordure du lac sont excellentes pour la culture. L'initiative et l'abnégation des résidents (dont le nombre aura triplé à la fin du siècle), encouragés par certaines mesures incitatives des autorités gouvernementales, rapportent de considérables dividendes; les cultures de céréales comme l'orge, le seigle, le sarrazin, l'avoine et bientôt le blé, feront rapidement de la région le grenier du Bas-Canada.

1.4.3.1.4 Le XIXe siècle: l'âge d'or

- Les céréales, les productions laitières et les fabriques artisanales

Grâce aux multiples qualités du sol, c'est la culture du blé qui, tout d'abord, se pratique sur la plus grande échelle, devenant même une denrée exportable lorsque transformée en farine; les marchés sont importants et son transport rendu très facile par la proximité des voies navigables. Vers 1830, l'avoine, plus en demande, supplante le blé en termes de superficie cultivée, suivie de près par la culture des pois. La période de l'avoine durera jusqu'en 1880, date de l'arrivée sur le marché local des productions en provenance de l'Ouest canadien; on devra abandonner la culture des céréales devant une concurrence rendue beaucoup trop forte par la mise en fonction récente des chemins de fer.

Cependant, alors que la culture des céréales accuse une certaine perte de vitesse, que les surfaces de terres laissées en pâturage augmentent sans cesse et que la demande des populations urbaines toutes proches se fait de plus en plus pressante en ce qui concerne les produits laitiers, la région du lac Saint-Pierre, imitant les Cantons de l'Est, augmente son cheptel et multiplie beurreries et fromageries. L'industrie agricole qui, bientôt, supplante celle du bois trop faible (quant aux marchés) pour résister, va se diversifier; une foule de petits moulins seront bâtis et nombre d'artisans ouvriront boutiques dans chacun des villages.

- La navigation commerciale

Au début du XIXe siècle, les localités prospères sont celles où les voies de terre, qui s'organisent, peuvent toucher des voies d'eau. Bou-

chette rapporte que Rivière-du-Loup (Louiseville) et Berthier sont pleins de magasins par où le blé est embarqué avec la potasse et qui reçoivent les produits anglais importés. De même, le Grand Machiche, où les bateaux peuvent accéder par la rivière, connaît la plus grande période de son histoire. Nicolet devient, grâce au Port Saint-François situé tout proche, l'un des plus grands centres de commerce du bois. Mais l'arrivée du chemin de fer, durant le troisième quart du siècle, conjuguée à l'assèchement de certaines rivières suite aux grands défrichements, causera le déclin de cette activité qu'avait pourtant relancée l'apparition des bateaux à vapeur, quelques années plus tôt.

- Le chemin de fer

La région du lac Saint-Pierre voit s'implanter de nombreuses lignes de chemin de fer à partir de 1862. D'abord sur la rive sud, puis sur la rive nord, le train, moyen de transport fiable et qui fonctionne à longueur d'année, relie la plupart des localités. Aux points de jonction, les petits centres commerciaux apparaissent, attirant une population de plus en plus considérable.

- Le développement des agglomérations et l'accroissement de la population

La remontée en flèche de l'agriculture, l'organisation de petites industries, la création d'un réseau de transports et de communications efficaces et l'apparition de petits centres commerciaux dans un bon nombre de municipalités sont tous des facteurs qui vont amener le développement des agglomérations et un accroissement phénoménal de la population de la région du lac Saint-Pierre. En effet, le nombre de paroisses, demeuré stable durant tout le XVIIIe siècle, augmente

considérablement au cours du siècle suivant, en raison, principalement, de la brusque poussée vers l'intérieur des terres; ce phénomène prendra fin vers 1875, date de la fin de la période dite de "colonisation" dans la région. La population, toutefois, ne cessera d'augmenter, multipliant par cinq ses effectifs et passant de 20 000 à 100 000 âmes.

- La survivance des activités de pêche et de chasse

Malgré tous les changements apparus tout au long du XIXe siècle dans l'économie régionale, le lac Saint-Pierre demeure encore, à la fin de cette tranche de son histoire, le lieu de prédilection des chasseurs et des pêcheurs de toute la contrée. Beaucoup en font un mode de vie; Notre-Dame-de-Pierreville et Baie-du-Febvre voient toujours l'existence de nombreux résidents assurée par des activités de pêche (dont profitent les marchés de Montréal, Québec et même New York) qui persisteront, de façon presque folklorique, jusqu'à nos jours.

1.4.3.1.5 Le XXe siècle: stagnation de l'agriculture et implantation de l'industrie

- La période du foin et son déclin

Les fermiers installés sur les basses terres du lac Saint-Pierre se rendent vite compte, sitôt la période dite "des céréales" terminée, de l'inestimable valeur de leur exploitation en regard d'une nouvelle conjoncture nord-américaine: l'ouverture de marchés pour leur foin. Pendant plus de trois décennies, soit de 1900 à 1930 approximativement, ils vont en retirer de grands avantages.

L'Ouest canadien, en pleine expansion, fait appel aux productions du lac

Saint-Pierre dès le début du siècle; occupés à une production massive de céréales, les fermiers de cette région du pays accusent un manque criant de foin pour leurs bêtes de trait. Les chantiers à bois de la province de Québec et de l'Ontario sont dans une situation similaire et, bientôt, leur clientèle viendra s'ajouter à la précédente. Mais là où les affaires deviennent particulièrement florissantes, c'est quand tout le marché américain ouvre ses portes aux productions locales, plus particulièrement au cours de la douzaine d'années qui suivent la Grande Guerre. Les bénéfices, compte tenu des sommes dérisoires à investir et du peu de travail à fournir, sont considérables. Bientôt, chacun veut devenir producteur et récolter la manne qui passe; à beaucoup, la Crise (et ses effets sur les marchés) apportera la ruine. En 1929-1930, le temps de l'opulence prendra fin.

- Le retour à l'agriculture traditionnelle et à la diversité

La culture du foin a survécu à la Crise et prévaut même dans certaines parties de la grande région du lac Saint-Pierre. Les progrès scientifiques et techniques ont permis une reprise de l'agriculture traditionnelle en même temps qu'une spécialisation qui tient compte de toutes les données: qualités du sol, importance des marchés, etc. Ainsi, certaines paroisses ou secteurs produisent du lait et ses dérivés et d'autres adoptent la polyculture; un certain nombre, enfin, se consacrent à l'élevage. Quant à la culture maraîchère, elle s'établira aux abords des grands centres, prête à fournir aux marchés locaux toutes les denrées désirées.

- La transformation et la concentration des activités industrielles

La reprise de l'agriculture ne fait pas disparaître toute activité à

caractère industriel dans les villages; elle la transforme. En effet, les boutiques d'artisans, dont le nombre a considérablement diminué avec les années, ont en partie fait place à de petites et moyennes manufactures telles les scieries, les usines de bois de sciage, les entreprises de fabrication d'engrais chimiques, etc.

La grosse industrie, pour sa part, a besoin d'une main-d'oeuvre beaucoup plus abondante que celle que peuvent lui fournir de petites localités et s'implante rapidement dans les grands centres tels Berthier, Louiseville et Sorel. Berthier, grâce à sa situation privilégiée sur le fleuve, acquiert vite un statut de petite ville industrielle à la faveur de l'implantation de nombreuses usines vers la fin du XIXe siècle, alors que viendront successivement s'installer une usine de sucre de betterave, une tannerie, plusieurs fonderies ainsi qu'un bon nombre de manufactures de laine, de boulons, de chaussures, etc. Plusieurs autres viendront s'y ajouter. Louiseville (appelée longtemps Rivière-du-Loup) verra une bonne partie de sa population oeuvrer dans le domaine du sciage du bois puis, au déclin de celui-ci, dans les secteurs de la confection et du tissage. Sorel, enfin, est remarquable pour la qualité de ses chantiers maritimes, en opération depuis la fin du XVIIIe siècle. Peu à peu, des industries complémentaires sont venues se greffer à l'ensemble, en faisant l'un des centres de construction et de réparations maritimes le plus important.

1.4.3.2 L'évaluation des potentiels ethno-historiques et architecturaux

Certains ensembles ou sites présentent des qualités particulières qui les mettent singulièrement en évidence. Ces ensembles ou sites se partagent en quatre catégories:

1.4.3.2.1 L'intégration des éléments géographiques (les lettres en parenthèses réfèrent aux points indiqués sur la Figure 5)

- Notre-Dame-de-Pierreville (B)

Longue enfilade de maisons plantées tout au long de la rivière Saint-François. L'omniprésence de la rivière donne au paysage son aspect particulier.

- Le chemin du Chenal du Moine (C₂)

Parcours caractérisé par la diversité des paysages riverains. Bordé de maisons, ce chemin subit depuis toujours les crues printanières du fleuve.

- Le rang Rivière Bayonne Nord (D₂)

Le cours tortueux de la rivière Bayonne, bordé d'arbres, est ponctué de nombreux éléments architecturaux traditionnels très bien conservés. (Ex.: pont couverts (D2), grange-étable (D3)).

- Le rang York (D₅)

Bordé tout au long de son parcours par un contrefort formé de vallons qui indiquent le début de l'animation du paysage, ce rang, où s'élèvent quelques beaux exemples de construction traditionnelle, marque la limite de la plaine côtière.

1.4.3.2.2 La concentration de bâtiments d'intérêt architectural

- Le "Vieux Nicolet" (A)

Concentration de bâtiments à l'intérieur de la partie la plus ancienne de la ville, particulièrement le long de la rivière Nicolet.

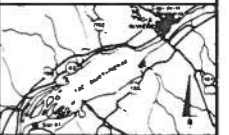


| Révisions | | |
|-----------|-------|-----------|
| N° | Objet | Signature |
| | | |
| | | |

FIGURE 5
LOCALISATION DES POTENTIELS CULTURELS D'INTERPRÉTATION

- COMMUNES**
- ① BERTHIEP
 - ② ÎLE-DUPAS
 - ③ ÎLE-DU-MOINE
 - ④ YAMASKA
 - ⑤ BAIEVILLE
- ENSEMBLE ARCHITECTURAL**
- E3 IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE**
- B20 MONUMENT OU SITE (BÂTIMENT) REMARQUABLE.**

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
 MINISTÈRE DU LOISIR
 DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE



LAC SAINT-PIERRE
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100,000

APPROUVÉ PAR
 PROJETÉ PAR

DESSINÉ PAR
 DATE
 PROJET NO

RÉFÉRENCES

- Saint-François-du-Lac (B20, B21 et B22)

Existence de trois granges-étables à toit de chaume sur le territoire de la paroisse. Ces bâtiments sont parmi les derniers exemples de ce courant architectural au Québec.

- Le chemin Sainte-Anne (C₁)

Enfilade oblique de petites maisons à versants droits; rue principale de la petite localité de Sainte-Anne-de-Sorel.

- La route du "Petit-Bois" (E₃)

Partie intégrante de l'ancienne Route 2 à Saint-Joseph-de-Maskinongé, cette portion de route contient toute une série de maisons (la plupart sont en bois) possédant une toiture à deux versants parfois agrémentée d'un pignon central.

- La place de l'église de Louiseville (E₄)

Concentration de bâtiments à grand volume comportant une ornementation très appuyée, où l'emploi de larmiers décoratifs aux ouvertures, de consoles aux toitures, d'ouvertures ou balcons aux pignons, de tourelles et/ou de colonnades est généralisé.

- La rue Principale de Yamachiche (F₁)

Alignement de maisons de grand volume et de style néo-classique ou victorien, très ornées, construites en brique rouge durant le dernier quart du XIXe siècle.

1.4.3.2.3 L'agglomération de bâtiments présentant un mode d'implantation caractéristique

- La place de l'église de Pierreville

Sur la rue Principale, toute une rangée d'établissements commerciaux font face au vaste dégagement latéral que constitue la Place de l'église.

- Sorel: le Parc-Royal (C₁)

Place publique aménagée selon la tradition française au centre-ville de Sorel. Des constructions de tous styles l'entourent. Site classé.

- La rue de Frontenac à Berthierville (D₁)

Parcours ombragé par de gros arbres où l'implantation de résidences cossues d'un seul côté de la rue permet de dégager la vue sur le fleuve. Débouche sur la Place du Marché.

- Le rang La Visitation-de-l'île-Dupas (D₃)

Parcours bordé d'arbres et de constructions de grand intérêt, où l'implantation des bâtiments d'un seul côté du rang permet de sentir la présence constante du fleuve.

- Saint-Ignace-de-Loyola: la rue Saint-Joseph (D₄)

Implantation de maisons de bois à toiture à deux versants, à un ou deux étages, qui s'alignent les unes derrière les autres, de chaque côté de la rue, ne dégagant qu'un étroit passage.

- Maskinongé: la rue Saint-Joseph (E₁)

Alignement serré de maisons à deux étages (de qualités architecturales diverses) en forme de couloir qui débouche sur la Place de l'église.

- Maskinongé: le rang Saint-Jacques (E₂)

Longue série de granges isolées et presque alignées au milieu des champs, servant à l'entreposage des fourrages ou des instruments aratoires.

- Pointe-du-Lac (F₃)

Alignement d'habitations identiques à implantation légèrement décalée, dont la concentration et l'homogénéité des détails contribuent à renforcer l'unité architecturale de la rue.

1.4.3.2.4 Les lieux évoquant une organisation sociale traditionnelle

- Maskinongé

Dans cette municipalité, la pêche constitue encore une activité importante pour la population résidant au bord du lac Saint-Pierre. Un certain nombre de riverains la pratique sur une base commerciale, approvisionnant certains marchés de Montréal.

- Notre-Dame-de-Pierreville

La proximité du lac Saint-Pierre et des rivières Saint-François et Yamaska permet la pêche de poissons tels que barbottes, perchaudes, anguilles, esturgeons, etc. Les frères Desmarais, notamment, pratiquent

la pêche au "varvot" (verveux) sur une base commerciale. Ils possèdent, en outre, un fumoir où sont préparés les poissons comme l'esturgeon et la barbotte.

- Odanak

Réserve de la tribu des Abénakis dont l'implantation le long de la rivière Saint-François remonte à la fin du XVIIe siècle. Renferme une église, un petit musée, plusieurs beaux exemples de résidences datant du siècle dernier, parmi lesquelles on retrouve le domaine Gill dont les différents immeubles sont classés.

- Pointe-du-Lac (F₂)

Exemple de village bâti autour du moulin seigneurial. Le moulin de Tonnancour est effectivement le centre de Pointe-du-Lac; l'église, le collège et le Séminaire l'entourent.

2. LA CLIENTELE

Une étude de marché concernant le développement de l'éducation au milieu naturel de la région du lac Saint-Pierre a été réalisée en mai 1984. Cette étude décrit les caractéristiques des résidents et identifie les clientèles-cibles du milieu scolaire, des groupes organisés et des associations ainsi que la clientèle non-regroupée (les touristes) dans le but de faire ressortir la clientèle prédominante.

2.1 La clientèle regroupée

Les caractéristiques qualitatives et quantitatives de la clientèle regroupée susceptible de visiter la région du lac Saint-Pierre sont résumées dans le Tableau 4. On y trouve également une brève énumération de ses besoins et de ses contraintes en tant qu'organisation.

L'examen de ce tableau révèle que la clientèle scolaire dans un rayon de 50 km représente une des premières populations-cibles en autant que les aménagements et le marketing du lac Saint-Pierre soient planifiés en conséquence. De plus en plus, à cause des budgets restreints, les établissements d'enseignements organisent des sorties d'une journée et à courte distance de leur école. Ce site correspondrait bien à leurs critères de choix de destination. Les groupes de l'âge d'or ainsi que celui des terrains de jeux offrent également un potentiel intéressant. Les premiers sont susceptibles de visiter la région du lac Saint-Pierre dans le cadre de circuits ou d'excursion d'une journée. On peut penser que la distance est un facteur beaucoup moins important pour cette clientèle alors qu'il est primordial pour les organisations de terrains de jeu dont les budgets de déplacement sont limités.

Tableau 4. Caractéristiques qualitatives et quantitatives de la clientèle regroupée à l'intérieur de 150 km de la région du lac Saint-Pierre.

| Type d'organisation | Scolaire | | | | Thématique associée | | Thématique non associée | | | |
|-------------------------|--|---|-------------------------|--|--|----------------|-------------------------|--|-----------|--|
| | Primaires | Secondaire | Collégiale | Universitaire | Membre individuel | Membre Société | Guides et scout | Age d'or | Handicapé | Terrain de jeu |
| Distance (km) | | | | | | | | | | |
| 0-50 | 31 419 | 22 712 | 2 282 | 496 | | | | | | |
| 06 | 11 767 | 5 532 | 865 | -- | | | | | | |
| Total | 43 186 | 28 244 | 3 147 | 496 | | | | | | |
| 0-80 Total (04, 05, 06) | | | | | 10 000 ¹ | 24 | 5 109 | 41 000 | 3 000 | 131 240 ² |
| 0-100 | 3 647 | 11 550 | -- | -- | | | | | | |
| 04 | 41 959 | 28 878 | 2 648 | 496 | | | | | | |
| 05 | 12 291 | 6 762 | 75 | -- | | | | | | |
| 06 | 192 425 | 162 165 | 9 723 | 3 310 | | | | | | |
| Total | 250 322 | 209 355 | 12 446 | 3 806 | | | | | | |
| 0-150 | | | | | 33 000 ¹ | 242 | 38 692 | 99 000 | -- | -- |
| 0-150 | Sciences de la nature | Écologie | Programmes généraux | Programmes de certification de plein air | Certaines fédérations peuvent rechercher ce genre d'équipement | | | Recherche : la diversité, une bonne organisation, des aménagements faciles et équipements de service à proximité | | |
| | Classes vertes, rouges et blanches | Géographie | Activités parascolaires | Baccalauréat et maîtrise | | | | | | |
| | Sciences humaines | Histoire | | | Ex. : loisir scientifique | | | | | |
| | Sciences humaines | Éducation physique | | | | | | | | |
| | Histoire | Activités parascolaires | | | | | | | | |
| | Géographie | | | | | | | | | |
| | Budget | Budget | | | | | | | | |
| | Distance | Potitiques départementales et institutionnelles | | | | | | | | |
| | Ouverture d'esprit personnel administratif et éducatif | Lien de la spécificité du lieu avec les contenus des programmes | | | | | | | | |
| | Disponibilité de parents accompagnateurs | | | | | | | | | |
| Contraintes | | | | | Pollution excessive du lac Saint-Pierre; trop d'embarcations motorisées | | | Possèdent souvent leurs propres équipements d'interprétation (camps) | | Idem à la clientèle primaire et secondaire |
| | | | | | Présence d'aménagements équivalents plus près de leur lieu de provenance | | | | | |

¹ Nombre estimé. ² Jeunes de 5 à 14 ans.

2.2 La clientèle non-regroupée

L'étude révèle que la région de Trois-Rivières est la région la plus visitée au Québec après Montréal et Québec. En effet, la région 04 a reçu 12% du nombre total de visiteurs au Québec en 1980, soit environ 1,8 million de personnes. Ces visiteurs séjournent plus de 24 heures dans la région et assistent principalement à certaines manifestations tels les neuvaines au Sanctuaire du Cap, le Festival Western, le Festival mondial de folklore, etc.

De toute la clientèle non-regroupée, celle de passage devrait être intéressée au lac Saint-Pierre situé environ à mi-chemin entre Québec et Montréal à la condition que les aménagements favorisent un arrêt de courte durée (table de pique-nique, BBQ, toilette, endroit ombragé, etc.).

Il est à noter que la clientèle des groupes organisés est une population difficile à rejoindre. Il est de toute façon fort probable que cette population particulièrement intéressée par le milieu naturel se rendra sur ces lieux lors d'excursion journalière ou de périple de plus de 24 heures se comptabilisant ainsi parmi la clientèle non-regroupée, à savoir la clientèle touristique de passage.

Sur la rive sud du lac Saint-Pierre, on observe à Sainte-Anne-de-Sorel un achalandage annuel de l'ordre de 70 000 personnes venant profiter d'un forfait "croisière-repas-théâtre" d'une journée. De plus, le Festival de la gibelotte aurait attiré 100 000 personnes dans la région en 1983.

Dans le Tableau 5 on remarque que la fréquentation journalière est assez importante dans la région du lac Saint-Pierre. Sur la rive nord, une

Tableau 5. La fréquentation routière journalière moyenne dans la région du lac Saint-Pierre.*

| Route | Secteur | Fréquentation | | Fréquentation moyenne estivale (véhicules) | Véhicule pour le plaisir ¹ | Personne voyageant par plaisir ² |
|--------------|--------------------------------|------------------------------------|--|---|--|--|
| | | moyenne annuelle (véhicules) | | | | |
| 138 | Pointe-du-Lac | 4 670 | | 5 500 | 1 401 | 3 138 |
| | Pointe-du-Lac - Yamachiche | 2 000 | | 2 300 | 600 | 1 344 |
| | Yamachiche - Louiseville | 5 800 | | 7 135 | 1 740 | 3 898 |
| | Louiseville - Maskinongé | 4 800 | | 6 805 | 1 440 | 3 226 |
| | Maskinongé - Berthierville | 2 500 | | 3 175 | 750 | 1 680 |
| | Berthierville | 3 900 | | 4 065 | 1 170 | 2 621 |
| | Berthierville - Lanoraie | 2 500 | | 3 175 | 750 | 1 680 |
| | Moyenne | 3 740 | | 4 600 | 1 120 | 2 500 |
| Auroroute 40 | Trois-Rivières - Pointe-du-Lac | 10 100 | | 11 810 | 3 030 | 6 787 |
| | Pointe-du-Lac - Berthierville | 8 345 | | 9 795 | 2 503 | 5 607 |
| | Berthierville - Lanoraie | 8 770 | | 10 855 | 2 631 | 5 893 |
| | Moyenne | 9 040 | | 10 820 | 2 700 | 6 050 |
| 132 | Saint-Grégoire - Nicolet | 2 900 | | 3 580 | 870 | 1 949 |
| | Nicolet - Baieville | 4 200 | | 4 360 | 1 260 | 2 822 |
| | Baieville - Pierreville | 2 900 | | 3 500 | 870 | 1 949 |
| | Pierreville - Rencontre 122 | 3 000 | | 3 875 | 900 | 2 016 |
| | Rencontre 122 - Yaska | 4 620 | | 5 535 | 1 386 | 3 105 |
| | Yaska - Saint-Pierre-de-Sorel | 5 440 | | 6 120 | 1 632 | 3 656 |
| | Moyenne | 3 840 | | 4 500 | 1 159 | 2 575 |
| 158 | Traversier Berthier-Sorel | 265 979 | | 614 713 | -- | -- |

* Transports Québec, 1979 (Routes); Société des Traversiers, 1983 (Berthier-Sorel).

¹ Fréquentation annuelle multipliée par 30%.

² Nombre de véhicules multiplié par 2,24 (voir tableau 6).

moyenne de 3740 voitures traversent la région par la route 138 alors qu'il en passe plus de 9000 par l'autoroute 40. La route 132, sur la rive sud, est utilisée aussi par près de 4000 voitures quotidiennement. Notons aussi que plus de 260 000 véhicules utilisent annuellement le traversier Sorel-Berthier dont la majorité sont des travailleurs.

En s'inspirant du Tableau 6, lequel donne la répartition en pourcentage du but du voyage des voyageurs en région pour un jour moyen d'été, l'on obtient une moyenne de 2575 personnes qui sont sur la route 132 pour le plaisir, 2500 sur la route 138 et 6050 sur l'autoroute 40.

2.3 La priorisation de la clientèle

Compte tenu que les ressources humaines et financières affectées à l'interprétation ne permettront probablement pas d'offrir à tous les types de clients la même qualité et la même quantité de services (le nombre le justifiant), il est nécessaire de déterminer les clientèles vers lesquelles les efforts seront prioritairement consentis.

Tout comme l'étude précitée le précise, on estime que les principales clientèles à cause de leur nombre, seront les clientèles scolaires à proximité de la région du lac Saint-Pierre, celles de l'âge d'or et des terrains de jeu ainsi que le tourisme de passage.

A la lumière des caractéristiques quantitatives et qualitatives définies précédemment (Tableau 4) et des objectifs visés, la clientèle scolaire devrait se voir offrir des programmes spécifiques avec les services de guides naturalistes alors que la clientèle complémentaire profitera de programmes de base plus généraux, nécessitant moins de personnel. La clientèle scolaire (enfants du deuxième cycle du primaire) serait donc

Tableau 6 - Le nombre de personnes, le nombre de véhicules et le taux d'occupation des véhicules par but de voyage pour le jour moyen des mois d'été. Route 138 entre Berthierville et Pointe-du-Lac, 1979-80*.

| But | Passager | % | Véhicule | % | Taux d'occupation des véhicules |
|------------|----------|-------|----------|-------|---------------------------------|
| Travail | 2 164 | 39,2 | 1 713 | 52,2 | 1,27 |
| Magasinage | 509 | 9,2 | 255 | 7,8 | 1,99 |
| Plaisir | 2 252 | 40,8 | 1 005 | 30,6 | 2,24 |
| Autre | 592 | 10,7 | 305 | 9,3 | 1,94 |
| Total | 5 517 | 100,0 | 3 278 | 100,0 | 1,68 |

* Transports Québec, 1979-1980.

la clientèle la plus susceptible d'assimiler les messages de conservation véhiculés par l'interprétation du patrimoine. Ce sera d'autant plus vrai si leur participation s'inscrit dans une démarche planifiée dans le cadre des programmes scolaires de leur niveau. Les autres catégories d'étudiants seront également favorisées si leur participation repose directement sur des cours reliés aux sciences de la nature.

La clientèle non-organisée (public régional et touristique) viendrait au second plan puisqu'elle constitue une clientèle prioritaire en période estivale. Quant à la clientèle organisée, principalement les groupes sociaux (groupes d'adultes et clubs axés sur la jeunesse), elle constitue une clientèle importante et non négligeable puisqu'elle est bien représentée dans la région et qu'elle est souvent composée de parents susceptibles d'être d'excellents promoteurs de cette mission éducative.

3. LES EQUIPEMENTS, LES ACTIVITES ET LES SERVICES EXISTANTS

3.1 Les équipements éducatifs

De façon générale, la région du lac Saint-Pierre est dotée d'un assez grand nombre d'équipements éducatifs, soit à connotation naturelle, soit à connotation culturelle. Ces équipements pour la plupart modestes sont développés selon une thématique qui leur est propre, et les liens entre eux ne sont pas évidents. Dans la majorité des cas, ils illustrent une seule facette des réalités régionales (maison du peintre, pépinière, occupation amérindienne, etc.). Une exception toutefois, "l'Ecomusée l'Insulaire des Cent-Iles du lac Saint-Pierre Inc." tente d'exprimer les liens entre les ressources naturelles et l'utilisation que l'homme en a faite. L'exploitation de ce thème intégrateur touche la région de Sorel et des îles, alors que l'action d'interprétation proprement dite est effectuée à partir d'un bâtiment temporaire sis dans le port de Sorel. On notera qu'il s'agit là de l'équipement éducatif dont la thématique se rapproche le plus de celle véhiculée dans ce document.

On note par ailleurs qu'un grand nombre des équipements d'interprétation actuels opèrent sur la base de subventions dont le montant fluctue d'une année à l'autre. Ceci ne garantit en aucune façon une présence à chaque année (Parc de l'île Moras) et encore moins un "suivi" en ce qui concerne le personnel agissant auprès du public ou orientant le programme d'interprétation. Ces faits limitent à coup sûr la qualité des services offerts au public.

Et pourtant la demande est là, car du Tableau 7 se dégage également le fait que la fréquentation totale annuelle des équipements éducatifs dépasse 30 000 jours/visiteur. Il ne fait aucun doute qu'un équipement intégrant tous les potentiels d'interprétation régionaux, doté d'un

personnel qualifié, bien localisé et bénéficiant d'une promotion publicitaire, attirerait bon nombre de visiteurs.

Le Tableau 7 indique également qu'actuellement la rive sud du lac Saint-Pierre est mieux pourvue en équipements éducatifs que la rive nord:

- elle touche les 2/3 de la fréquentation annuelle totale;
- elle semble plus équilibrée en ce qui concerne l'interprétation du milieu naturel par rapport au milieu culturel;
- les équipements sont répartis tout le long de son axe.

En ce qui concerne la rive nord, on constate une lacune particulièrement en interprétation du milieu naturel. Ainsi, les seuls services de cette catégorie offerts au public sont situés dans la région de Berthier et encore, à l'exception du site d'observation de la sauvagine, près de l'échangeur de Saint-Barthélémy, en bordure de l'autoroute 40, ont peu à voir avec une thématique sur le patrimoine naturel et sont peu fréquentés.

Aussi, en présumant que le MLCP veuille diversifier et compléter l'offre régionale en matière d'interprétation, on peut supposer qu'il y aurait lieu de faire porter l'action sur la rive nord du lac Saint-Pierre.

Cet énoncé n'élimine pas pour autant une action sur la rive sud, car compte tenu des distances, les axes sud et nord ne sont pas fréquentés par les mêmes visiteurs.

D'autre part, la distribution des potentiels d'interprétation sur le territoire et la localisation de la clientèle visée sont des impératifs qu'on ne peut négliger.

Tableau 7. La répartition des équipements, des activités et des services dans la région du lac Saint-Pierre.

| Type d'activités | Secteur | Sorel/Tracy | Pierreville | Date-du-Febvre | Nicolet | Pointe-du-Lac | Yamachiche Maskinongé Louiseville | Berthier et Iles de Berthier |
|--|---------|--------------------|---|--|--|----------------------------|--|---|
| Séjour/restauration | | | | | | | | |
| Restaurant (spécialité régionale) | | 15 ét. - 1 800 pl. | 2 ét. - 100 pl. | 1 ét. - 90 pl. | 2 ét. - 132 pl. | * | 3 ét. - 300 pl. | -- |
| Hôtellerie | | 7 ét. - 166 pl. | 2 ét. - 18 pl. | 1 ét. - 6 pl. | 3 ét. - 48 pl. | * | 8 ét. - 100 pl. | 3 ét. - 55 pl. |
| Camping | | 1 ét. - 150 pl. | 1 ét. - 60 pl. | 1 ét. - 90 pl. | 2 ét. - 218 pl. | * | -- | 2 ét. - 53 pl. |
| Chasses et pêche | | | | | | | | |
| Pourvoyeurs : | | | | | | | | |
| - pêche en été | | 4 | Oui | -- | -- | -- | 1 | 1 |
| - pêche blanche | | 1 | 5 | -- | -- | -- | 2 | 2 |
| - chasse aux canards | | 4 | 14 | -- | -- | -- | 1 | 1 |
| Équipements nautiques | | | | | | | | |
| Marina | | 3 | -- | -- | 1 | -- | 3 | 1 |
| Quai | | Oui | plus de 3 | -- | 1 | -- | plusieurs | plusieurs |
| Rampe de mise à l'eau | | 6 | 7 | 1 | 4 | 2 | 8 | 5 |
| Location matériel (chaloupe etc.) | | 2 | 1 | -- | 2 | -- | 2 | 4 |
| École de voile | | Oui | -- | -- | Oui | 2 | -- | -- |
| Éducation | | | | | | | | |
| Milieu naturel (fréquentation annuelle) | | l'écumusse | | Site d'observation de la sauvagine (5 000) | Parc de l'île Moras (3 000) (n'opère plus) | | | Pépinière (1 000) |
| Milieu culturel (fréquentation annuelle) | | Idem | Musée de la Culture amérindienne (7 000 - 12 000) | | Maison du peintre Rodolphe Guay (2 000) | Moulin Seigneurial (6 000) | Maison du poète Nérée Beauchemin (indéterminé) | Observation d'oiseaux via pourvoyeurs (400) |
| Divers (fréquentation annuelle) | | | | | | | | Chapelle des Culborts (3 400) |
| Inhalte d'été | | 1 (35 000 pers.) | -- | -- | -- | -- | -- | -- |
| Croisière | | 1 (55 000 pers.) | -- | -- | -- | ** (5 000 pers.) | -- | Circuit de canot |
| Colonie de vacances | | -- | 1 (400 pers.) | -- | 1 (5 000 pers.) | -- | -- | -- |
| Plage publique | | -- | -- | -- | Oui | -- | -- | -- |
| Fête populaire | | -- | -- | -- | Régates | Compétition de voile | Journai de pêche | Tournoi de pêche |

1 Inventaire des équipements récréo-touristiques de la région du lac Saint-Pierre.
 * La proximité de cette localité de Trois-Rivières assure au visiteur d'y trouver gîte et nourriture.
 ** Le départ de cette croisière se fait à partir de Trois-Rivières.

3.2 Les équipements récréatifs

Le Tableau 7 révèle que la région du lac Saint-Pierre est assez bien dotée en équipements nautiques du type marina et de rampes de mise à l'eau. La distribution de ces équipements est assez bien répartie sur l'ensemble du territoire sauf peut-être sur la rive sud où une seule rampe existe entre Nicolet et Pierreville. Quant aux activités ou équipements en milieu terrestre (pique-nique, cyclotourisme), les contraintes environnementales et le peu de demandes exprimées ont freiné ce développement.

De toutes les activités récréatives de la région, la chasse et la pêche sportives sont les plus populaires. Cependant, en termes de service pour la pratique de ces activités, il existe peu de pourvoyeurs.

3.3 Les activités et les services touristiques

De façon générale, les services en restauration et en hôtellerie sont actuellement suffisants dans la région du lac Saint-Pierre.

Quant aux activités touristiques, la région de Sorel est plus favorisée que les autres avec le théâtre d'été, la croisière dans les îles et la restauration particulière de cette région.

4. LE CONCEPT D'INTERPRETATION

4.1 La finalité et les objectifs de l'interprétation

L'interprétation du patrimoine, de par sa nature éducative, est un moyen d'intervention privilégié pour sensibiliser le Québécois, au cours de ses loisirs, à mieux apprécier l'environnement. Elle vise essentiellement à développer chez lui des attitudes de conservation en lui faisant prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités en matière d'utilisation rationnelle des ressources du milieu.

Ce mandat d'éducation, développé dans le cadre de la politique des parcs nationaux québécois, aurait avantage à être appliqué au cas du lac Saint-Pierre dont les particularités sur le plan patrimonial ont tout autant de valeur que celles des parcs proprement dits.

Les objectifs de l'interprétation du patrimoine dans la région du lac Saint-Pierre peuvent se traduire de la façon suivante:

- inciter les utilisateurs et le public en général à découvrir, apprécier et comprendre l'ensemble du patrimoine régional;
- révéler aux utilisateurs et au public en général les interrelations qui existent entre les différentes composantes patrimoniales;
- faire ressortir et démontrer et comparer la valeur de ce patrimoine et la comparer à celle des autres régions naturelles du Québec;
- faire comprendre les principes de gestion faunique et de la réglementation qui en découle.

4.2 Les principes directeurs

Les énoncés exprimés ici sous le thème de "principes directeurs" sont, à

toute fin pratique, les règles directrices visant une plus grande efficacité et une meilleure efficience des moyens à mettre en oeuvre pour réaliser l'interprétation du patrimoine:

- offrir des programmes accessibles, c'est-à-dire intéressants, diversifiés, de qualité et aptes à rejoindre plus profondément le plus grand nombre d'utilisateurs ou de visiteurs;
- développer des programmes spécifiques d'interprétation pour la clientèle scolaire en plus des programmes réguliers s'adressant à l'ensemble des utilisateurs et des visiteurs;
- l'interprétation du patrimoine doit avoir des assises sur une thématique organisée et choisie;
- l'interprétation doit mettre en oeuvre deux modes d'actions: les interventions dynamiques et statiques de nature essentiellement éducatives et les interventions intégrées aux activités récréatives;
- le service d'interprétation peut être exploité avec la collaboration de partenaires du milieu suivant un cadre et des objectifs précis.

4.3 La thématique

"Le thème d'interprétation, c'est le message d'interprétation déterminé essentiellement à partir des caractéristiques dominantes du territoire. De cette façon, il est possible de rencontrer l'objectif général voulant que les programmes d'interprétation soient complémentaires -- chacun d'eux évoquant une facette du patrimoine québécois -- tout en maintenant l'intérêt du public, ce dernier ayant l'assurance de trouver une certaine originalité d'un territoire à l'autre" (Pomerleau 1981).

Cette thématique doit au départ refléter une vision globale du territoire: c'est le **thème général** lequel, par la suite, se décompose en thèmes spécifiques, chacun illustrant une image partielle du

territoire. De la même façon les thèmes spécifiques se décomposent en sous-thèmes, chacun d'eux présentant les éléments caractéristiques du milieu à interpréter.

4.3.1 Le thème général

La région du lac Saint-Pierre est un écoumène inscrit dans l'unité physiographique des basses terres du Saint-Laurent: elle constitue en soi un microcosme très caractéristique de cette région naturelle du Québec.

La région du lac Saint-Pierre est un écosystème fluvial constitué de milieux biologiques caractéristiques offrant à des êtres vivants, animaux et végétaux, des conditions d'habitat idéales et stables. Le phénomène qui caractérise et confirme davantage ce complexe biologique est la variabilité du régime de ses eaux et il se traduit par l'inondation de la plaine riveraine du lac à tous les printemps.

Ainsi, le fleuve, au printemps, s'étale sur la plaine riveraine et offre alors à la sauvagine une aire exceptionnelle de repos et d'alimentation. De plus, il permet aux poissons de s'y reproduire en leur garantissant un milieu idéal de fraie et une nourriture de premier choix pour les alevins.

Depuis le passage de Jacques Cartier, toute cette région fut au coeur d'un développement particulier au Québec et la relation faune, flore et activités humaines ont favorisé la mise en place d'un paysage original.

Ainsi, l'agriculture, la chasse, la pêche et la forêt ont été les éléments "pionniers" qui ont engendré et favorisé le développement socio-économique des communautés colonisatrices de la région du lac

Saint-Pierre.

Le patrimoine historique et culturel s'est caractérisé de plus en plus dans cette région, grâce à l'éveil d'un sentiment d'appartenance qui a favorisé la découverte d'une architecture, d'un vécu et d'une culture faisant de la région du lac Saint-Pierre un milieu exceptionnel à privilégier et à considérer dans sa globalité.

A titre d'exemple, l'on pourrait suggérer comme thème général "Les Cent-Iles et le lac Saint-Pierre: grand comme un pays".

4.3.2 Les thèmes spécifiques et les sous-thèmes

La région du lac Saint-Pierre est constituée de quatre éléments physiques dominants: le fleuve, le lac, l'archipel et la plaine. Ces quatre composantes pourraient être retenues comme thèmes spécifiques, lesquels se décomposeraient à nouveau en une diversité de sous-thèmes interreliés sur le plan patrimonial. On retrouve au Tableau 8 une brève énumération de ces sous-thèmes rattachés à chacun des thèmes spécifiques. Loin d'être exhaustive, cette liste pourrait être complétée éventuellement lors de l'élaboration des programmes interprétatifs.

4.4 Les approches d'interprétation

Il existe une foule de moyens pour interpréter des sujets. On les classe en deux catégories: les moyens dynamiques, toujours utilisés en présence d'un interprète et les moyens statiques ou autoguidés, utilisés sans l'aide d'un guide-interprète.

Tableau 8. La thématique.

| Thème général : les Cent-Îles et le lac Saint-Pierre : grand comme un pays | | | |
|--|---|--|-------------------------------------|
| Thème spécifique | | | |
| Le fleuve | Le lac | L'archipel | La plaine |
| Sous-thème | | | |
| La route des explorateurs | Un fleuve "bordé" d'eau | Cent îles de verdure | Un milieu inondable |
| Une route aviaire | Immense cuvette de sable et d'argile | Des affleurements de sable et de limon | Des marécages envahis |
| Deux mesures de soleil | Une faune et une flore aux multiples usages | Cent milles de chenaux | Une érablière amphibie |
| | Du vent et des voiles | Des baies et des marais flottants | Une aire de repos pour la sauvagine |
| | Des grands herbiers | Des terres communales | Des maisons sur pilotis |
| | Un lieu productif | Des refuges fauniques | Des terres en rangées |
| | Le gîte du rat musqué | Du foin et du bétail | Un pays de céréales |
| | | | De l'argile à la brique |
| | | | De l'herbe-à-lien au chaume |
| | | | De grenouilles en grenouilles |

Le Tableau 9 résume les différents moyens utilisés généralement en interprétation du patrimoine. On y indique les lieux et les équipements pour lesquels ils sont le plus appropriés et les principaux supports qui les constituent. On y note également les avantages et les inconvénients qu'ils comportent en regard du gestionnaire (réalisateur) et du visiteur (bénéficiaire).

4.5 Le processus d'élaboration du concept d'interprétation

Il a fallu d'abord identifier et sélectionner les éléments du milieu qui offraient les meilleurs potentiels pour l'interprétation du patrimoine naturel et culturel. Par la suite, les zones qui représentaient des concentrations importantes d'éléments du milieu interprétables ont été délimitées et appelées les unités d'interprétation; elles sont au nombre de huit. Elles ont été analysées, les unes par rapport aux autres, afin de connaître l'intérêt relatif qu'elles représentaient pour l'interprétation.

4.5.1 La sélection des potentiels d'interprétation

Une consultation faite auprès de biologistes des directions régionales de Montréal et des Trois-rivières du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que des représentants régionaux du ministère des Affaires culturelles a permis de localiser sur l'ensemble de la région du lac Saint-Pierre les différentes composantes patrimoniales actuellement connues et pouvant faire l'objet d'interprétation (Figures 5 et 6). Les éléments retenus tant sur les aspects naturel qu'historique et culturel ont été par la suite évalués les uns par rapport aux autres de façon à en déterminer les plus importants en termes de mise en valeur.

Tableau 9. Les différents moyens utilisés en interprétation du patrimoine

| Approche | Lieu et support de communication | Avantage | | Inconvénient | |
|--|---|---|---|--|--|
| | | Pour le gestionnaire | Pour le visiteur | Pour le gestionnaire | Pour le visiteur |
| <p> Acoustique Les documents audiovisuels </p> | <p> Centre d'interprétation écoles Télévision films - diaporamas Enregistrement sur vidéo-cassettes Dessins animés, etc. </p> | <p> - Peu de personnel nécessaire à l'opération; - Convient pour les sujets abstraits ou difficiles à percevoir; - Pertinents pour les groupes nombreux; - Utilisation polyvalente (écoles, télévision); - Utilisables hors-saison; - Pas d'impact négatif sur le milieu; - Peu vulnérables au vandalisme. </p> | <p> - Populaires et captivants; - Très efficaces et enrichissants lorsque de qualité; - Communiquent plusieurs sujets d'intérêt; - Donnent accès aux sujets abstraits ou invisibles ou rarement observables; - Permettent d'expliquer les interrelations entre les phénomènes. </p> | <p> - Matériaux et installations complexes; - Nécessitent un équipement de "relève", - Production parfois onéreuse qui nécessite une longue utilisation; - Longue période de production; - Entretien constant de l'équipement; - Peu modifiables, en général; - Requièrent l'électricité. </p> | <p> - Ne peuvent répondre aux questions soulevées; - Ne peuvent s'adapter à tous les niveaux de compréhension; - Requièrent une attention soutenue. </p> |
| <p> Les illustrations ou expositions </p> | <p> Centre d'interprétation Salles d'exposition Écoles Télévision Présentation d'objets ou de spécimens naturels, reproductions, maquettes, etc. </p> | <p> - Peu de personnel d'opération; - Peuvent être conçues pour l'intérieur et l'extérieur; - Légendes et textes mobilisables; - Convient à des phénomènes difficiles à voir ou à percevoir; - Utilisables hors-saison; - Pas d'impact négatif sur le milieu. </p> | <p> - Lui permettent d'aller à son rythme; - Peuvent offrir une perception sensorielle directe s'il y a manipulation; - Permettent d'expliquer les interrelations entre les différentes composantes. </p> | <p> - Exigent beaucoup de temps, d'argent et de compétence dans la réalisation, ce qui nécessite une longue utilisation; - Vulnérables au vandalisme; - Requièrent parfois l'électricité. </p> | <p> - Exigent un certain niveau de scolarité; - Ne peuvent s'adapter à tous les niveaux de compréhension. </p> |

Tableau 9. (suite et fin)

| Approche | Lieu et support de communication | Avantage | | Inconvénient | |
|--|--|---|---|---|------------------|
| | | Pour le gestionnaire | Pour le visiteur | Pour le gestionnaire | Pour le visiteur |
| statique (suite) Les documents écrits | Sentiers pédestres, par-cours cyclistes, canot, autocar, croisières, sites d'observations (tours, belvédères), camping, écolos. Panneaux Brochures Dépliants Journaux | - Réalisables à faible coût; - Abordables (dépliants, brochures); - Peuvent être produits en plusieurs langues; - Utilisation dans ou hors parc; - Grande diffusion. | - Peut associer l'interprétation à la récréation; - Peut aller à son rythme; - En contact direct avec le sujet expliqué; - Peu d'expérience sensorielle; - Peut conserver les dépliants et les brochures. | - Panneaux: dispendieux à produire (à l'abri du vandalisme et des intempéries); - Demandent un certain niveau d'instruction; - Possibilités de dégradation du milieu lorsque utilisés sur le site. - L'obligent à une participation active. | |
| dynamique La communication verbale | Centre d'interprétation, amphithéâtre, salle de conférence, visites organisées, randonnées pédestres ou cyclistes, canot, autocars, croisières, sites d'observation, écolos, télévision, etc. Causeries Conférences Visites guidées | - Peut s'intégrer à tous les moyens statiques; - Adaptation facile en fonction du type de clientèle, du temps disponible, des conditions météorologiques; - Permet d'atteindre plus facilement la clientèle cible; - L'intérêt peut être plus facilement communicable; - Possibilité d'intervenir à tout moment et en tout lieu; - Atténue les problèmes de vandalisme; - Réduit les possibilités de dégradation du milieu. | - Lui permet d'en connaître plus sur les sujets préférés; - En relation de confiance avec l'interprète et les autres visiteurs; - Peut obtenir réponses à ses questions; - Peut profiter de l'expérience d'autres visiteurs; - Est placé en contact direct avec la ressource; - A la possibilité de mises en situation; - Développe son sentiment d'appartenance à la région; - Développe davantage son expérience sensorielle. | - Très exigeant pour le recrutement; - Demande un personnel diversifié (plusieurs disciplines); - Exige une période de formation pour le personnel saisonnier; - Demande beaucoup de temps de préparation; - Ne se fait parfois qu'en saison. | |

| | |
|-------------|-----------|
| ÉCHELLE | 1:100,000 |
| PROJETÉ PAR | |
| DATE | |
| PROJET NO | |

FIGURE 6
LOCALISATION DES POTENTIELS NATURELS D'INTERPRÉTATION

MILIEU ABIOTIQUE

- MILIEU PHYSIQUE**
- 1 TYPE DE SOL
 - 2 DELTA
 - 3 TERRASSE
 - 4 GLISSEMENT DE TERRAIN
 - 5 MARECAGES
 - 6 PLAINE DE DÉBOURDEMENT

MILIEU BIOTIQUE

- VEGÉTATION**
- 1 ERABLES ARGENTÉS
 - 2 SAULAIE
 - 3 PLANTES AQUATIQUES
 - 4 SUCCESSIONS VÉGÉTALES

AVIFAUNE

- 1 OISEAUX DE RIVAGE
- 2 GALLINULE
- 3 PHALAROPE DE WALSON
- 4 BERNACHE DU CANADA
- 5 DIE BLANCHE
- 6 CANARDS BARBOTEURS
- 7 CANARDS PLONGEURS
- 8 STERNE NOIRE
- 9 GRANDS HÉRON
- 10 HIRONDELLE DES SABLES
- 11 BUSE PATTUE
- 12 MARFANG DES NEIGES
- 13 CANARD HUPPE
- 14 AMÉNAGEMENTS

PRAYÈRES

- 1 PERCHAUDE ET BROCHET
- 2 CARPE ALLEMANDE
- 3 ESTURGEON
- 4 BARBOTE
- 5 ACHIGAN À GRANDE BOUCHE
- 6 SITES DE PÊCHE (POISSONS)
- 7 SITES DE PÊCHE (ORÉNOUILLÉS)

AMPHIBIENS ET REPTILES

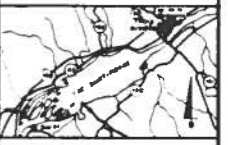
- 1 GRENOUILLES
- 2 TORTUES

MAMMIFÈRES

- 1 RAT MUSQUÉ

INVERTÉBRÉS

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
 MINISTÈRE DU LOISIR
 DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE



LAC SAINT-PIERRE
SCHEMA D'AMENAGEMENT

ÉCHELLE 1:100,000

APPROUVÉ PAR
 PROJETÉ PAR

DRESSÉ PAR
 DATE
 PROJET NO

RÉFÉRENCES



4.5.1.1 Les éléments patrimoniaux retenus

Les éléments retenus sont de trois catégories. La première regroupe les éléments considérés comme une ressource naturelle, la seconde catégorie concerne les activités culturelles liées à l'utilisation de ces ressources et la troisième réfère à des faits historiques ou ethnologiques de la région. Ces éléments sont énumérés en précisant pour chacun la raison pour laquelle ils ont été considérés.

4.5.1.1.1 Les ressources naturelles

Ces éléments concernent les composantes biophysiques du milieu. Ce sont:

a) Le gaz naturel

C'est un élément présent dans le sous-sol du territoire dont les émanations en surface sont parfois utilisées de façon artisanale comme source d'énergie.

b) Les types de sol

Il s'agit des sables, argiles et limons composant le sol du territoire.

c) Les deltas

Considérés en tant que phénomènes géomorphologiques.

d) Les terrasses

Relief évoquant le phénomène d'isostasie.

e) Les marécages

Caractéristique d'un milieu de plaine humide et de basses terres.

- f) La plaine d'inondation
Reliée au phénomène des crues printanières.
- g) Les glissements de terrain
Phénomène attribuable aux conditions particulières des dépôts meubles.
- h) Les érablières argentées
Peuplement distribué en milieu humide.
- i) Les successions végétales
Relation écologique en fonction du régime hydrique.
- j) Les oiseaux de rivage
Présence sur les rives dénudées.
- k) Les canards barboteurs
Diversité et présence en grandes concentrations.
- l) Les canards plongeurs
Diversité et présence en grandes concentrations.
- m) Les bernaches du Canada
Présence en concentration importante.
- n) Les oies blanches
Présence en concentration importante.
- o) Les rapaces
Buse pattue: présente dans son corridor de migration. Présence notable d'autres espèces (busard et hibou des marais, harfang des neiges, etc.).

- p) Les héronnières
Aires importantes de nidification.
- q) Les hirondelles des sables
Oiseaux nicheurs coloniaux
- r) Les sternes noires et communes
Oiseaux nicheurs en milieux humides.
- s) Les poissons
Phénomène de la fraie dans son ensemble.
- t) Les rats musqués
Présence en grand nombre.
- u) Les grenouilles
Présence en grandes concentrations.
- v) Les tortues
Présence d'espèces aquatiques.
- w) Les invertébrés
Diversité et grande productivité en période de crue.

4.5.1.1.2 Les activités liées aux ressources

- a) Les habitations en brique rouge
Matériau de construction fabriqué à partir des argiles de la région.
- b) Les habitations sur pilotis
Phénomène d'adaptation au milieu inondable.

- c) Les toits de chaume
Matériau de construction issu du milieu naturel (herbe-à-lien ou spartine pectinée).
- d) La chasse à la sauvagine
Intensité de l'activité dans la région.
- e) La gibelotte
Produit local et traditionnel lié au poisson.
- f) La pêche commerciale des poissons
Intensité de l'activité.
- g) La capture des grenouilles à des fins commerciales
Intensité de l'activité.
- h) Le piégeage
Intensité de l'activité pour le rat musqué.
- i) La navigation commerciale
Intensité de l'activité liée à la ressource "eau".
- j) Les chantiers maritimes
Présence de l'activité liée à la navigation commerciale.
- k) Les communes
Phénomène agraire lié aux conditions physiques du milieu.
- l) L'agriculture sur le plan culturel
Diversification de la production céréalière et fourragère en fonction des conditions physiques du milieu.

- m) L'agriculture sur le plan de l'élevage
Prairies naturelles versus élevage.

4.5.1.1.3 Les faits historiques ou ethnologiques

- a) Les amérindiens
Communauté ethnologique (Réserve Odanak).
- b) Les fortifications
Réalités d'antan.
- c) Les infrastructures portuaires
Réalités d'antan et actuelle.
- d) Le moulin seigneurial
Réalité d'antan.

4.5.1.2 L'évaluation des éléments patrimoniaux retenus

4.5.1.2.1 La méthode d'évaluation

Une grille d'analyse a été confectionnée pour évaluer chacun des éléments patrimoniaux retenus. On retrouve cette grille d'analyse au Tableau 10.

Les principaux facteurs qui ont été considérés dans cette analyse sont, en principe, intrinsèque aux éléments, c'est-à-dire qu'ils sont de l'essence même de chacun des éléments.

Tableau 10. La grille d'analyse des éléments patrimoniaux.

| Critère | Différenciation | | | | | | | | Qualité | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------|-----------------|------|--------|----|---------------|----|------------|------|-----------|-------|------------|-----|------------|--------------------|--------------------|-----|----------|----------|----------|--------------|--------------------|--------------------|
| | Exceptionnalité | | | | Particularité | | | | Fragilité | Durée | Esthétique | | Sous-total | Total (importance) | Ordre d'importance | | | | | | | |
| Facteur | Unique | Rare | Commun | 5 | 3 | 1 | Sous-total | Très | | | Moyen | Peu | | | | Pas | 1-4 sem. | 1-3 mois | 3 mois + | Sans attrait | Beau | Spéctaculaire |
| Élément du milieu. | 10 | 5 | 1 | 5 | 3 | 1 | Sous-total | 5 | 3 | 1 | Sous-total | 0 | 15 | 35 | 50 | 7 | 21 | 35 | 70 | Sous-total | Total (importance) | Ordre d'importance |
| Élément naturel | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Gaz naturel | 25 | 15 | 1 | 41 | 0 | 15 | 5 | 20 | 50 | 30 | 7 | 87 | 148 | 17 | | | | | | | | |
| Types de sol | 25 | 3 | 1 | 29 | 0 | 9 | 5 | 14 | 50 | 30 | 7 | 87 | 130 | 26 | | | | | | | | |
| Deltas | 25 | 15 | 1 | 41 | 0 | 15 | 5 | 20 | 50 | 30 | 21 | 101 | 162 | 11 | | | | | | | | |
| Terrasses | 25 | 15 | 1 | 41 | 5 | 15 | 5 | 25 | 50 | 30 | 21 | 101 | 167 | 10 | | | | | | | | |
| Marécages | 5 | 3 | 1 | 9 | 0 | 15 | 5 | 20 | 35 | 30 | 21 | 86 | 115 | 33 | | | | | | | | |
| Plaine d'inondation | 25 | 15 | 1 | 41 | 5 | 15 | 5 | 25 | 50 | 20 | 35 | 105 | 171 | 9 | | | | | | | | |
| Glissements de terrain | 25 | 15 | 5 | 45 | 0 | 15 | 3 | 18 | 50 | 30 | 7 | 87 | 150 | 16 | | | | | | | | |
| Érablières argentées | 25 | 15 | 1 | 41 | 5 | 15 | 5 | 25 | 35 | 30 | 21 | 86 | 152 | 15 | | | | | | | | |
| Successions végétales | 5 | 3 | 1 | 9 | 5 | 15 | 5 | 25 | 35 | 30 | 21 | 86 | 120 | 32 | | | | | | | | |
| Oiseaux de rivage | 5 | 3 | 1 | 9 | 5 | 15 | 3 | 23 | 50 | 30 | 21 | 101 | 133 | 24 | | | | | | | | |
| Canards barboteurs | 25 | 3 | 1 | 29 | 5 | 9 | 3 | 17 | 50 | 30 | 35 | 115 | 161 | 12 | | | | | | | | |
| Canards plongeurs | 5 | 15 | 1 | 21 | 15 | 15 | 3 | 33 | 50 | 20 | 35 | 105 | 159 | 13 | | | | | | | | |
| Bernaches du Canada | 25 | 15 | 1 | 41 | 25 | 15 | 5 | 45 | 50 | 20 | 35 | 105 | 191 | 4 | | | | | | | | |
| Oies blanches | 25 | 15 | 5 | 45 | 25 | 15 | 5 | 45 | 50 | 20 | 35 | 105 | 195 | 2 | | | | | | | | |
| Rapaces | 15 | 3 | 1 | 19 | 5 | 3 | 1 | 9 | 50 | 20 | 21 | 91 | 129 | 27 | | | | | | | | |
| Héronnières | 25 | 3 | 1 | 29 | 5 | 15 | 3 | 23 | 0 | 20 | 35 | 55 | 107 | 34 | | | | | | | | |
| Hirondelles des sables | 5 | 3 | 1 | 9 | 5 | 9 | 1 | 15 | 50 | 30 | 21 | 101 | 125 | 29 | | | | | | | | |
| Sternes noires | 25 | 15 | 1 | 41 | 0 | 3 | 1 | 4 | 35 | 20 | 21 | 76 | 121 | 31 | | | | | | | | |
| Poissons (frayères) | 5 | 3 | 1 | 9 | 5 | 9 | 5 | 19 | 35 | 20 | 21 | 76 | 104 | 36 | | | | | | | | |
| Rats musqués | 5 | 3 | 1 | 9 | 15 | 9 | 5 | 29 | 15 | 20 | 21 | 56 | 94 | 38 | | | | | | | | |
| Grenouilles | 5 | 3 | 1 | 9 | 0 | 3 | 5 | 8 | 35 | 20 | 21 | 76 | 93 | 39 | | | | | | | | |
| Tortues | 5 | 3 | 1 | 9 | 5 | 3 | 3 | 11 | 35 | 20 | 21 | 76 | 96 | 37 | | | | | | | | |
| Invertébrés | 5 | 3 | 1 | 9 | 0 | 3 | 1 | 4 | 35 | 30 | 7 | 72 | 85 | 40 | | | | | | | | |
| Élément culturel | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Habitations (brique rouge) | 25 | 15 | 1 | 41 | 0 | 0 | 1 | 1 | 50 | 30 | 21 | 101 | 143 | 20 | | | | | | | | |
| Habitations pilotis | 25 | 15 | 5 | 45 | 5 | 15 | 5 | 25 | 50 | 30 | 21 | 101 | 171 | 8 | | | | | | | | |
| Toits de chaume | 50 | 30 | 10 | 90 | 0 | 0 | 1 | 1 | 50 | 30 | 21 | 101 | 192 | 3 | | | | | | | | |
| Chasse à la sauvagine | 5 | 3 | 1 | 9 | 15 | 15 | 5 | 35 | 50 | 30 | 21 | 101 | 145 | 18 | | | | | | | | |
| Gibelotte | 50 | 15 | 1 | 66 | 15 | 15 | 5 | 35 | 50 | 30 | 7 | 87 | 188 | 5 | | | | | | | | |
| Pêche commerciale (poissons) | 5 | 15 | 1 | 21 | 5 | 9 | 5 | 19 | 50 | 30 | 35 | 115 | 155 | 14 | | | | | | | | |
| Pêche commerciale (grenouilles) | 25 | 15 | 1 | 41 | 0 | 9 | 5 | 14 | 35 | 20 | 21 | 76 | 131 | 25 | | | | | | | | |
| Piégeage | 5 | 3 | 1 | 9 | 5 | 9 | 5 | 19 | 35 | 20 | 21 | 76 | 104 | 35 | | | | | | | | |
| Navigation commerciale | 5 | 3 | 1 | 9 | 15 | 9 | 3 | 27 | 50 | 30 | 21 | 101 | 137 | 22 | | | | | | | | |
| Chantiers maritimes | 25 | 15 | 5 | 45 | 15 | 15 | 1 | 31 | 50 | 30 | 21 | 101 | 177 | 7 | | | | | | | | |
| Communes | 50 | 30 | 1 | 81 | 5 | 9 | 5 | 19 | 50 | 30 | 21 | 101 | 201 | 1 | | | | | | | | |
| Agriculture (culture) | 5 | 3 | 1 | 9 | 15 | 15 | 5 | 35 | 50 | 30 | 21 | 101 | 145 | 19 | | | | | | | | |
| Agriculture (élevage) | 5 | 3 | 1 | 9 | 15 | 9 | 5 | 29 | 50 | 30 | 7 | 87 | 125 | 28 | | | | | | | | |
| Histoire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Amérindiens | 5 | 3 | 5 | 13 | 15 | 3 | 3 | 21 | 50 | 30 | 21 | 101 | 135 | 23 | | | | | | | | |
| Fortifications | 5 | 15 | 1 | 21 | 5 | 9 | 3 | 17 | 50 | 30 | 21 | 101 | 139 | 21 | | | | | | | | |
| Infrastructures portuaires | 5 | 3 | 5 | 13 | 5 | 15 | 3 | 23 | 50 | 30 | 7 | 87 | 123 | 30 | | | | | | | | |
| Moulins | 25 | 15 | 10 | 50 | 3 | 9 | 3 | 15 | 50 | 30 | 35 | 115 | 180 | 6 | | | | | | | | |

Note : L'ordre d'importance des éléments patrimoniaux obtenus par cette grille d'analyse reflète davantage le caractère d'unicité que celui de sa représentativité. La pondération élevée attribuée au critère d'unicité visait à faire ressortir les éléments patrimoniaux qui différencient la région du lac Saint-Pierre du reste du Québec. Exemple : les pâturages communaux (communes) qui n'existent au Québec que dans la région du lac Saint-Pierre obtiennent la cote n° 1, alors que la plaine d'inondation qui représente l'une des caractéristiques principales de la région obtient la cote n° 9.

Un de ces facteurs, à savoir l'**exceptionnalité** constitue un critère de différenciation entre chacun des éléments; les autres facteurs, tels la **particularité**, la **fragilité**, la **durée** et l'**esthétique** des éléments (phénomènes ou activités) constituent ensemble le critère de qualité de chacun des éléments considérés. La **sommation des valeurs attribuées pour ces deux critères définit l'importance relative des éléments entre eux.**

L'**exceptionnalité** d'un élément a été considérée en termes d'unicité, de rareté ou de pluralité sur le plan spatial, c'est-à-dire à l'échelle du Québec, de la région naturelle et locale.

La **particularité** d'un élément exprime sa représentativité sur le plan spatial, et cela à l'échelle provinciale, régionale et locale. En somme, ce facteur détermine dans quelle mesure l'élément est caractéristique des trois niveaux de la région.

La **fragilité** d'un élément réfère à sa capacité de subir la présence humaine dans une démarche de mise en valeur. Elle exprime le niveau de tolérance à la visite que l'élément peut supporter sans risquer de le dégrader ou de perturber le déroulement du phénomène.

La **durée** réfère aux événements périodiques ou saisonniers qui se manifestent de façon dynamique. Dans un contexte d'éducation, la longueur temporelle d'un événement influe sur l'ensemble de la démarche pour sa mise en valeur. Ainsi, plus un événement dure longtemps, plus il est facile de l'utiliser à des fins d'interprétation.

L'**esthétique** traduit l'aspect visuel en termes de beauté que l'on attribue à un élément. Calibrées entre le "sans attrait" et le merveilleux, les valeurs adjugées à ce facteur reflètent la perception de ceux qui ont collaboré à l'analyse, mais force est d'admettre que

cette valeur est très relative puisque la notion et la perception du beau varie d'un individu à l'autre.

On retrouvera au Tableau 10 les valeurs qui ont été attribuées selon l'importance que l'on reconnaissait à chacun des facteurs considérés dans l'analyse. Trois des facteurs ont été pondérés dans cette perspective: la fragilité, la durée et l'esthétique.

4.5.1.2.2 L'évaluation de l'importance relative des éléments patrimoniaux

Trois personnes ont complété individuellement la grille précitée; le résultat du Tableau 10 exprime la valeur moyenne obtenue par les trois participants.

Les 15 éléments qui figurent parmi les premiers sont par ordre d'importance: les communes, les oies blanches, les toits de chaume, les bernaches du Canada, la gibelotte, le moulin seigneurial, les chantiers maritimes, les habitations sur pilotis, la plaine d'inondation, les terrasses, les deltas, les canards barboteurs, les canards plongeurs, la pêche commerciale des poissons, et les érablières argentées.

L'on remarquera que parmi les cinq premiers éléments, trois ont un caractère d'unicité au Québec. Les deux autres, les bernaches du Canada et les oies blanches, sont les seuls éléments reconnus comme très caractéristiques du Québec.

Les résultats obtenus signifient qu'on va apporter une attention particulière aux éléments les plus importants sans pour autant ignorer ceux qui le sont moins. Dans la philosophie de l'interprétation du patrimoine, il faut montrer la relation qui existe entre chacun des

éléments: conséquemment, il est fort probable que les éléments les plus importants soient liés directement à l'existence des éléments moins importants. Pour cette raison, ils ne seront pas délaissés par le processus de mise en valeur et d'interprétation.

4.5.2 La détermination des unités d'interprétation

Trois critères de base ont conduit à délimiter et à déterminer huit unités d'interprétation dans la région du lac Saint-Pierre. Ces zones ont été identifiées par N-1, N-2, N-3 et N-4 sur la rive nord, par S-1, S-2 et S-3 sur la rive sud, et par A pour les îles de l'archipel inaccessibles par route (Figure 7).

Le premier critère repose essentiellement sur la localisation et le regroupement des éléments patrimoniaux interprétables du territoire. Les Figures 5 et 6 préparées en concertation avec des spécialistes du milieu naturel et culturel, illustrant tous les éléments patrimoniaux connus et interprétables, ont servi de document de référence à cette fin.

Le second réfère à la dimension spatiale du territoire, à savoir l'isolement spatial des deux rives, soit d'une part par la barrière physique des deux rives, soit d'une part par la barrière physique que constitue la grande superficie (350 km^2) du lac, soit d'autre part, par la grande distance (50 km) entre les voies de jonction (pont Laviolette et le traversier Berthier-Sorel) reliant les routes riveraines du lac.

Enfin, les facilités d'accès entre les différents points d'intérêt, regroupés ou non, fut notre troisième critère. En effet, certaines concentrations d'éléments patrimoniaux, même rapprochées sur le plan spatial ont été placées dans des unités d'interprétation différentes à cause de leur isolement routier alors que d'autres, plus ou moins

rapprochées ont été, pour des raisons contraires, intégrées dans la même unité d'interprétation.

4.5.3 La description des unités d'interprétation

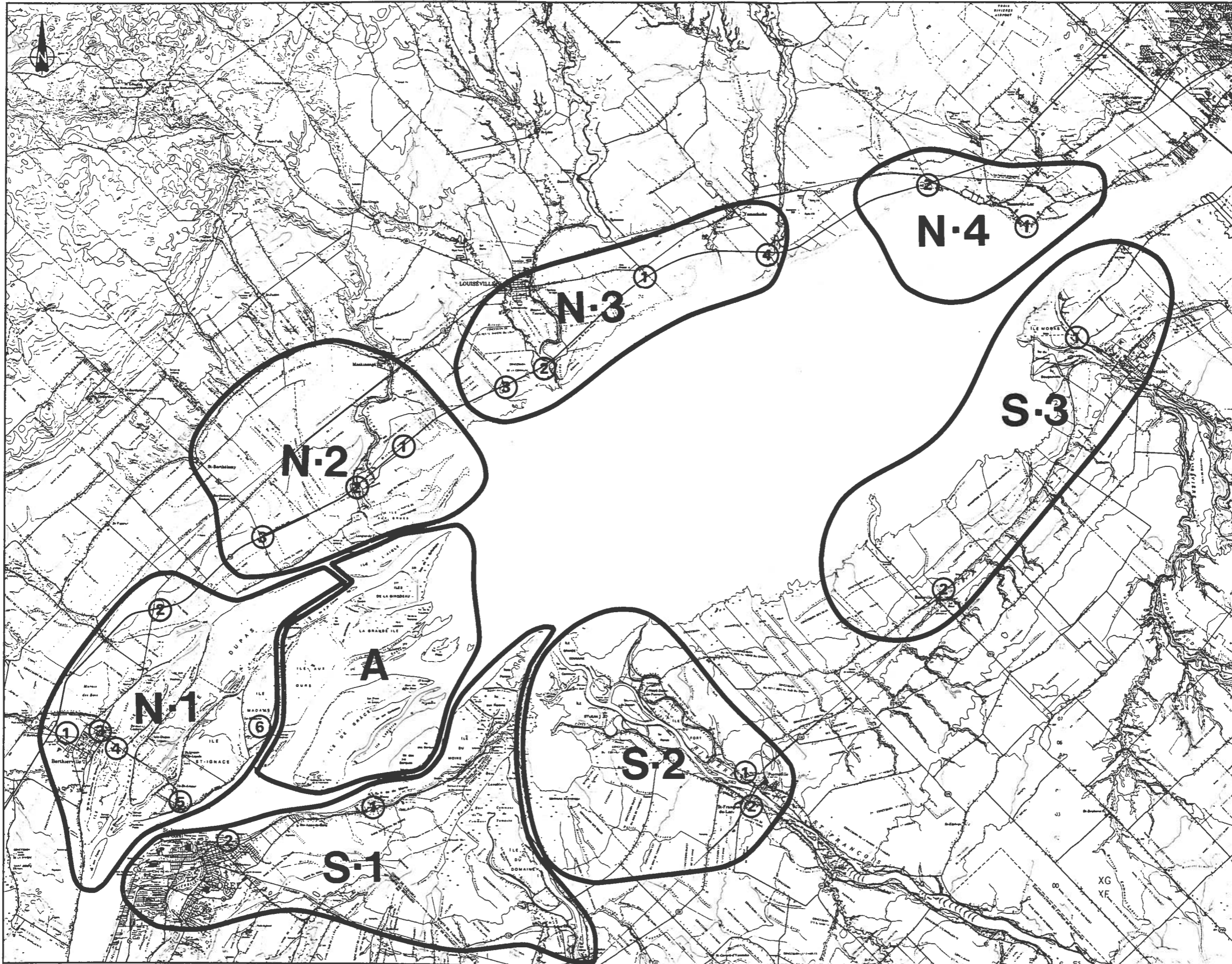
Dans le guide de rédaction d'un plan d'interprétation pertinent aux parcs du Québec, on définit l'unité d'interprétation comme une portion de territoire dont l'essence consiste en une combinaison particulière de points d'intérêt d'ordre physique, biologique et culturel. Parce que la région du lac Saint-Pierre est en soi une région particulièrement homogène sur la plan biophysique, plusieurs des éléments du milieu se retrouvent dans plus d'une unité et celà à un niveau d'importance bien souvent équivalent. Ainsi, les interrelations entre chacune de ces unités reflètent cette réalité de telle sorte que les éléments patrimoniaux varient très peu d'une unité à l'autre.

Le lecteur trouvera au Tableau 11 un résumé de la description de chacune des unités d'interprétation, tant sur les aspects physique, biologique et culturel que sur le plan de la localisation et de l'accessibilité. On y indique également la thématique qui pourrait y être développée dans les programmes d'interprétation du patrimoine.

4.5.3.1 L'unité d'interprétation N-1

4.5.3.1.1 La délimitation et l'accessibilité

Cette unité englobe partiellement les municipalités de Berthierville (v), de Sainte-Geneviève-de-Berthier (p), de La-Visitation-de-l'île-Dupas (s)d) et de Saint-Ignace-de-Loyola (p). La portion insulaire de l'unité contient les îles accessibles par route, c'est-à-dire, les îles



| RÉVISIONS | |
|-----------|-------------|
| DATE | CHANGEMENTS |
| | |
| | |

FIGURE 7
UNITÉS D'INTERPRÉTATION
 DÉLIMITATION DES UNITÉS D'INTERPRÉTATION ET LOCALISATION DES SITES POTENTIELS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CENTRES D'INTERPRÉTATION

- DÉLIMITATION DES UNITÉS D'INTERPRÉTATION
- S3 IDENTIFICATION DES UNITÉS D'INTERPRÉTATION
- ① SITES POTENTIELS POUR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE D'INTERPRÉTATION
- ② SITES POTENTIELS POUR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE D'INTERPRÉTATION

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
 MINISTÈRE DU LOISIR
 DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE



LAC SAINT-PIERRE
SCHEMA D'AMENAGEMENT

ÉCHELLE 1:100,000
 APPROUVÉ PAR
 PROJETÉ PAR
 Dessiné par
 DATE
 PROJET NO
 RÉFÉRENCES

Tableau 11. Synthèse des caractéristiques biophysiques et culturelles des unités d'interprétation

| Sujets de description | Unité d'interprétation | | | | | A | | |
|-----------------------|---|--|--|--|--|--|--|--|
| | N-1 | N-2 | N-3 | N-4 | S-1 | S-2 | S-3 | |
| Municipalités visées | Berthierville Ste-Geneviève-de-Berthier La Visitation-de l'Île-Dupas St-Ignace-de-Loyola | St-Joseph-de-Maskinongé Ste-Barthélemy | Louiseville Yamachiche St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup Ste-Anne-d'Yamachiche | Pointe-du-Lac | Sorel Ste-Anne-de-Sorel Tracy St-Michel de Yamaska | Notre-Dame-de-Pierreville St-Thomas-de-Pierreville St-François-du-Lac Réserve Odanak | Baie-du-Febvre Nicolet Nicolet-Sud St-Jean-Baptiste de Nicolet Port St-François | Îles Inaccessibles: Îles aux Ours Lamarche, Grande Ile, aux Sables, de Grâce, La-Pierre, des Barques, etc. |
| Routes d'accès | Autoroute 40 Nationale 138 Route 158 | Autoroute 40 Nationale 138 Routes locales | Autoroute 40 Nationale 138 | Nationale 138 | Autoroute 30 Nationale 132 Rang Ste-Anne | Nationale 132 Routes de service | Nationale 132 Route des 60 | Aucun accès terrestre |
| Éléments physiques | Îles deltaïques Dépôts de sédiments Rives fortement érodées | Terrasse Plaine de débordement | Cours d'eau méandriques Erosion | Texture des sols Erosion par les glaces | Sol organique de la baie Laval-ilière Marécage | Archipel du bas St-François Rives érodées | Terrasse Glissement de terrain Plaine d'inondation | Ensemble deltaïque |
| Éléments biologiques | Beaux marécages Frayères de poissons - Rat musqué - Oiseaux de rivage Canards plongeurs | Successions végétales - Canards barboteurs Oiseaux de rivage Frayères de poissons Invertébrés | Successions végétales Bécasseaux Sternes Héronnière | Canards plongeurs Oiseaux de rivage | Sauvagine Frayères Grenouilles Rat musqué Plantes aquatiques | Sauvagine Frayères Rat musqué Plantes aquatiques Sternes noires | Bernarche du Canada - Oie blanche Canards - barboteurs - Frayères Amphibiens Invertébrés Prairies naturelles | Héronnière Habitats pour poissons et oiseaux Marécages Canards Frayères Herbiers |
| Éléments culturels | Chapelle des Cuthbert Deux communes Pâturage communal Habitations sur pilotis | Presbytère de Maskinongé Magasin Lebrun Maison Doucet | Maison Nérée Beauchemin Maisons de briques rouges Chantier maritime | Moulin seigneurial | Parc-Royal Eglise et presbytère Christ Church-Christ Maison Courchesne Maison sur pilotis La gibelotte | Pêcheurs commerciaux Fort Crevier Toits de chaume Maison Courchesne Chantier naval | Commune Agriculture | Utilisation agricole |
| Sujets panoramiques | Habitations sur pilotis Marécages Pâturage communal | Plaine de débordement Concentrations de canards barboteurs Grands herbiers | Successions végétales Maisons de briques rouges | Vue sur le lac concentration de canards plongeurs Navigation commerciale | Vue sur la baie Laval-ilière Rang du chemin du Moine | Village de pêcheurs Vue sur la baie St-François Réserve Odanak | Concentration d'oies et de bernaches - Plaine de débordement Rapaces | Beauté des paysages naturels |
| Thèmes à privilégier | Les communes | Les crues et les canards de surface | Le bâti | Un fleuve, un lac | Entre terre et eau | L'homme et la pêche | Agriculture et faune | Des corridors de verdure |

Saint-Ignace, du Milieu, Dupas, de la Commune de Berthier, Saint-Amour, aux Castors, aux Vaches et Madame.

L'accessibilité à l'unité est assurée par l'autoroute 40 qui la délimite au nord et la nationale 138 qui traverse Berthierville. La route 158 est la principale voie donnant accès à la partie insulaire, laquelle est parcourue de petites routes en cul-de-sac longeant les berges de la plupart des îles.

4.5.3.1.2 L'aspect physique

Les îles, d'origine deltaïque, résultent de dépôts et d'accumulations de sédiments ou d'alluvions sablonneux et argileux du fleuve Saint-Laurent. Certaines rives, fortement érodées, présentent des coupes propices à l'observation et à l'interprétation des dépôts qui composent le sol.

4.5.3.1.3 L'aspect biologique

La partie insulaire de l'unité se caractérise par la présence de beaux marécages dans les chenaux peu profonds, sites vitaux pour les poissons (frayères), le rat musqué et les amphibiens. Les îles aux rives dénudées ou érodées sont fréquentées par les oiseaux de rivage et l'hirondelle des sables. Les chenaux abritent plusieurs espèces de canards plongeurs. L'esturgeon fraye au pied des seuils érigés dans les chenaux entre les îles du Milieu, Dorvilliers et Saint-Amour.

4.5.3.1.4 L'aspect culturel et humain

On retrouve en certains endroits, des éléments architecturaux intéres-

sants. La chapelle des Cuthbert est un élément historique bénéficiant du statut de "classement" du ministère des Affaires culturelles.

Deux communes (de Berthier et de l'île Dupas) demeurent partie intégrante de la culture rurale de la région. Il s'y pratique encore du pâturage communal. Il s'agit peut-être de l'élément patrimonial le plus caractéristique de cette unité.

4.5.3.1.5 L'aspect panoramique

La promenade automobile ou à bicyclette aurait comme avantage de mettre en évidence certains éléments architecturaux et naturels du milieu, tels la chapelle des Cuthbert, les habitations sur pilotis le long du chenal aux Castors sur l'île Dupas, les marécages, les pâturages communaux, les modes de vie et la réalité agraire en milieu insulaire.

4.5.3.2 L'unité d'interprétation N-2

4.5.3.2.1 La délimitation et l'accessibilité

Cette unité, traversée du nord au sud par la rivière Maskinongé, comprend les municipalités de Saint-Joseph-de-Maskinongé (p), de Maskinongé (vl) et une parcelle de la municipalité de Saint-Barthélémy (p). Au sud, elle est bordée par le fleuve. D'est en ouest, elle s'étend de la décharge de la Ligne des Mères jusqu'à la route de Saint-Barthélémy (chemin Saint-Laurent).

Ce territoire est parcouru d'est en ouest par trois routes: l'autoroute 40, la nationale 138 et le chemin du pied de la côte, lequel constitue la limite nord de l'unité. Ces trois routes sont reliées du nord au sud

par deux chemins longeant la rivière Maskinongé et par le chemin Saint-Laurent.

Deux équipements publics ont été aménagés le long de l'autoroute 40. D'une part, à l'est de l'échangeur de Saint-Barthélémy, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a implanté sur les deux dessertes longeant chaque côté de l'autoroute des panneaux d'interprétation de la sauvagine. D'autre part, à huit kilomètres à l'est de cet échangeur, sur la voie sud de l'autoroute 40, face à la Baie Maskinongé, le ministère des Transports a commencé l'aménagement d'une halte routière avec bloc sanitaire et aire de pique-nique.

4.5.3.2.2 L'aspect physique

Cette unité d'interprétation présente des intérêts en termes de géomorphologie et d'hydrographie. D'une part, la route du pied de la côte, comme son nom l'indique, longe le pied d'une terrasse dont la formation remonte au retrait de la mer Champlain. D'autre part, la faible pente et le relief peu accidenté de ce territoire expliquent l'inondation d'une bonne partie de l'unité lors des crues printanières. Cette portion de territoire est un milieu très représentatif de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre.

4.5.3.2.3 L'aspect biologique

Cette unité se caractérise par la végétation forestière et herbacée qui environne la baie de Maskinongé, par l'utilisation massive des milieux inondés au printemps par la sauvagine en migration et les poissons en fraieson.

On retrouve au sud de l'autoroute 40 six des dix groupements végétaux naturels identifiés sur l'ensemble de la rive nord du lac Saint-Pierre. Ce massif végétal contient d'importants éléments représentatifs des successions végétales des zones riveraines tant en milieu semi-aquatique qu'aquatique.

Les grandes concentrations de canards barboteurs et de bernaches du Canada font de cette unité un lieu d'observation idéal de ces oiseaux. De plus, de nombreuses espèces d'oiseaux limicoles fréquentent ces milieux. Le harfang des neiges y est fréquemment observé ainsi que la buse pattue qui s'y trouve dans son corridor de migration.

En ce qui a trait aux poissons, on retrouve de belles frayères de perchaude facilement observables ainsi qu'une importante frayère de carpe allemande dans la petite rivière du Bois blanc. La Baie de Maskinongé est grandement utilisée pour la pêche commerciale.

4.5.3.2.4 L'aspect culturel et humain

Ce territoire renferme trois maisons bénéficiant d'un statut de "classement" du ministère des Affaires culturelles. Il s'agit de l'ancien presbytère de Maskinongé, des magasins Lebrun et de la "maison Doucet".

4.5.3.2.5 L'aspect panoramique

Une tour d'observation érigée en bordure de la Baie de Maskinongé aurait pour avantage de favoriser la vue sur l'immensité du lac Saint-Pierre et de sa plaine de débordement, sur la navigation fluviale et d'observer la distribution et la composition des herbiers, l'utilisation agricole des

terres avoisinantes et les activités de la pêche commerciale.

4.5.3.3 L'unité d'interprétation N-3

4.5.3.3.1 La délimitation et l'accessibilité

Cette unité englobe les municipalités de Louiseville (v) et de Yamachiche (vl) et les parties sud de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (p) et de Sainte-Anne-de-Yamachiche (p). Elle est traversée d'est en ouest par l'autoroute 40 et la nationale 138, lesquelles se rapprochent à moins de 500 mètres au centre de l'unité. Dans l'autre sens, des chemins longent les quatre rivières qui la traversent (Petite et Grande rivières du Loup et Petite et Grande rivières Yamachiche). C'est l'unité d'interprétation la mieux pourvue en services de restauration et d'hébergement sur la rive nord du lac Saint-Pierre. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est propriétaire de la majorité des terres sises au sud de l'autoroute 40 de cette unité.

4.5.3.3.2 L'aspect physique

Cette unité n'a rien de particulier sauf qu'à la pointe Yamachiche on peut observer sur la grande rivière Yamachiche la formation de méandres et des exemples d'érosion des berges.

4.5.3.3.3 L'aspect biologique

Cette unité regroupe certains potentiels intéressants relatifs à la faune et à la flore régionale.

En termes de végétation, l'on retrace neuf des dix groupements végétaux identifiés sur la rive nord du lac. Cependant, à l'est de l'embouchure de la Rivière du Loup, en-deça de l'autoroute, on retrouve huit groupements végétaux sur une superficie d'environ un kilomètre carré, site idéal pour illustrer les successions végétales de ce milieu.

En ce qui a trait à l'avifaune, la zone riveraine du lac abrite plusieurs espèces de bécasseaux (pointe Yamachiche), une colonie de sternes noires (vis-à-vis l'échangeur 178) et une héronnière de quelques 80 nids. Plusieurs îlots et étangs de nidification y ont également été aménagés pour la sauvagine.

La baie de Yamachiche est utilisée au printemps par des pêcheurs commerciaux et l'hiver, pour la pêche blanche.

4.5.3.3.4 L'aspect culturel et humain

Les principaux potentiels sont d'ordre historique et architectural. La municipalité de Yamachiche est la mieux pourvue dans ce sens avec, d'une part, la maison du poète Nérée-Beauchemin, érigée en 1867, et d'autre part, avec un alignement de maisons de grand volume, de style néo-classique ou victorien, très ornées et construites de briques rouges durant le dernier quart du XIXe siècle.

Cette brique aurait été fabriquée dans cette région avec des argiles du milieu.

L'histoire révèle que cette région (Louiseville et Yamachiche) a connu au cours du XVIIIe siècle des activités portuaires importantes. Aujourd'hui, il existe encore à l'embouchure de la rivière du Loup un petit chantier maritime.

4.5.3.3.5 L'aspect panoramique

L'érection d'une tour d'observation à proximité de l'échangeur 17 aurait à peu près les mêmes avantages que celle qu'on pourrait installer en bordure de la baie Maskinongé.

4.5.3.4 L'unité d'interprétation N-4

4.5.3.4.1 La délimitation et l'accessibilité

Cette unité, la plus petite sur le plan spatial, est presque confinée à une zone riveraine de la municipalité de Pointe-du-Lac (sd). Localisée à l'extrémité est du lac Saint-Pierre, elle a l'avantage d'offrir une excellente vue sur le lac.

La nationale 138 est la principale voie qui traverse l'unité. De tenure privée, le territoire offre peu de diversité en termes de potentiel d'interprétation.

4.5.3.4.2 L'aspect physique

La zone riveraine dénudée de végétation offre la possibilité de voir la texture des sols (sables et argiles) et l'effet de l'érosion par les glaces; plus à l'intérieur, on peut observer différentes terrasses, témoins de la relève du continent.

4.5.3.4.3 L'aspect biologique

Les rives dénudées accueillent quelques espèces d'oiseaux limicoles. Un

marécage (la marigotte) situé à l'île Saint-Eugène est une frayère de perchaude et de brochet. Le principal point d'intérêt est la présence à l'automne de concentrations massives de canards plongeurs au large de la côte, sur le lac Saint-Pierre.

4.5.3.4.4 L'aspect culturel et humain

Seul le moulin seigneurial retient l'attention. Construit au tout début du XIXe siècle, il a été rénové récemment, et bénéficie d'un statut de "classement" par le ministère des Affaires culturelles.

4.5.3.4.5 L'aspect panoramique

Une tour d'observation érigée à proximité du lac permettrait une vue sur l'immensité du plan d'eau à partir de son extrémité est, sur la navigation commerciale, sur l'utilisation du plan d'eau pour la voile, sur les concentrations de canards plongeurs à l'automne, etc.

4.5.3.5 L'unité d'interprétation S-1

4.5.3.5.1 La délimitation et l'accessibilité

Cette unité comprend la majeure partie de Sainte-Anne-de-Sorel (p), l'agglomération Sorel (v) et Tracy (v) et une partie de Saint-Michel-de-Yamaska (p) à savoir, la baie Lavallière, propriété du MLCP. On y accède de Montréal par l'autoroute 30 qui se termine à Sorel. La nationale 132 borde au sud cette unité. La principale voie d'accès à Sainte-Anne-de-Sorel, à l'île d'Embarras et à la baie Lavallière est le rang Sainte-Anne ou chemin du chenal du Moine qui s'y termine en

cul-de-sac. Bien qu'inaccessibles par voie terrestre, les îles du Moine et de la basse Yamaska font partie de cette unité.

A l'été 1984, l'Ecomusée l'Insulaire a présenté une exposition à caractère éducatif sur le site de la marina Beaudry, à Sorel. Par ailleurs, la croisière des îles, le théâtre d'été et la grange du Survenant reçoivent près de 70 000 visiteurs annuellement.

4.5.3.5.2 L'aspect physique

Cette unité ne présente pas d'éléments particuliers sur le plan physique, si ce n'est que sa plus basse étendue, constituée de sol organique, est inondée à tous les printemps.

4.5.3.5.3 L'aspect biologique

La baie Lavallière est réputée pour la faune qui habite cette vaste étendue marécageuse. D'une part, la sauvagine fréquente assidûment ces milieux du printemps au début de l'hiver, soit comme aire de repos pour les espèces en migration, soit comme aire de nidification et d'élevage.

D'autre part, cette baie est le site d'importantes frayères à perchaude, brochet, etc. Le piégeage du rat musqué, la chasse au canard et la chasse commerciale à la grenouille s'y pratiquent abondamment.

Un élément important de la baie Lavallière est la diversité des espèces de plantes aquatiques et semi-aquatiques qu'on y retrouve. Cependant, aucun inventaire systématique n'a été fait sur ce sujet. Cette baie, dont la rivière du Pot-au-Beurre est le principal canal de drainage, est maintenue en eau par la présence d'un seuil érigé récemment. Cet

aménagement contribue de façon importante à l'amélioration de la productivité biologique de ce milieu. L'historique et les retombées biologiques de cette intervention humaine devraient faire l'objet d'activités éducatives à développer dans la région du lac Saint-Pierre.

4.5.3.5.4 L'aspect culturel et humain

Cette unité est assez bien favorisée sur cet aspect. Du côté historique, le Carré ou Parc-Royal, à Sorel, aménagé selon la tradition française, est composé d'un nombre important de constructions de tous les styles, principalement des commerces. Il bénéficie, tout comme deux édifices situés à proximité, l'Eglise Christ-Church et son presbytère érigés en 1842-1843, d'un statut de "classement" du ministère des Affaires culturelles. Le festival de la gibelotte y a lieu à tous les ans au Carré Royal.

D'époque plus contemporaine, la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel prend la vedette pour bien des gens d'un certain âge, anciens téléspectateurs de l'émission de Geneviève Guèvremont: "Le Survenant". Plusieurs éléments du milieu rappellent cette histoire, tels le chenal du Moine, les Beauchemin et Provençal, la gibelotte, etc.

Du côté culturel, l'île d'Embarras, sujette aux inondations printanières, recèle de bâtiments adaptés à ce phénomène: maisons et bâtiments sur pilotis ou encore à deux étages reliés entre eux par des passerelles.

On trouve aussi dans cette unité la Commune de l'île du Moine sur laquelle se pratique encore, depuis 1727, du pâturage collectif. A tous les automnes, le rassemblement du bétail, en pâturage depuis le début de l'été, constitue une activité spectaculaire.

Quelques pêcheurs commerciaux résident encore sur les rives du chenal du Moine.

4.5.3.5.5 L'aspect panoramique

Outre la promenade automobile ou à bicyclette qui favoriserait la visite des éléments architecturaux et historiques de cette unité, une tour d'observation, dressée au voisinage de l'embouchure du Pot-au-Beurre, permettrait une vue globale de la baie Lavallière avec tous les éléments naturels qu'elle recèle. Un sentier pédestre, partant de l'île d'Embarras et construit à même le seuil de contrôle des eaux, pourrait donner accès à cette tour tout en mettant en valeur la diversité des plantes spécifiques à ces milieux humides.

4.5.3.6 L'unité d'interprétation S-2

4.5.3.6.1 La délimitation et l'accessibilité

Cette unité, localisée dans le secteur estuarien de la rivière Saint-François, englobe partiellement les municipalités de Notre-Dame-de-Pierreville (p), Saint-Thomas-de-Pierreville (p), Pierreville (vl), Saint-François-du-Lac (vl) avec la baie Saint-François et la réserve indienne d'Odanak. On accède à ce territoire par la route 132 et par les routes secondaires qui suivent les rives de la rivière.

4.5.3.6.2 L'aspect physique

Le seul élément intéressant de cette unité sur le plan géologique est l'ensemble d'îles ou l'archipel d'origine deltaïque que forment les

nombreux chenaux. Certaines rives érodées laissent voir la composition des dépôts alluviaux issus de la rivière Saint-François.

4.5.3.6.3 L'aspect biologique

Le secteur offrant le meilleur potentiel biologique de cette unité est la baie Saint-François. Les éléments naturels de ce milieu sont à peu près identiques à ceux de la baie Lavallière. Elle est cependant plus profonde et on y pratique assez intensément la pêche commerciale à son embouchure. Quelques colonies de sternes noires occupent les secteurs inondés.

4.5.3.6.4 L'aspect culturel et humain

Notre-Dame-de-Pierreville est identifiée à l'activité de la pêche commerciale et regroupe un bon nombre de pêcheurs commerciaux. On y retrouve quantité d'agrès de pêche étalés ainsi que des fumoirs à poisson.

On retrouve aussi plus au sud le site historique du fort Crevier ainsi qu'un petit chantier naval encore en opération.

Tout près de Pierreville, la réserve indienne d'Odanak, réserve de la tribu des Abénakis, remonte à la fin du XVIIe siècle. Elle renferme une église de 1830, un petit musée, plusieurs beaux exemples de résidences datant du siècle dernier parmi lesquelles on retrouve le domaine Gill dont les différents immeubles sont classés.

Du côté de Saint-François-du-Lac, il existe encore trois granges-étables à toit de chaume, derniers exemples de cette architecture au Québec. On

retrouve encore dans cette région quelques parcelles d'herbe-à-lien (Spartina pectinata) utilisée pour les toits de chaume.

Une habitation de pierre, construite vers 1812, la maison Courchesne, bénéficie d'un statut de "classement" du ministère des Affaires culturelles.

4.5.3.6.5 L'aspect panoramique

La tour d'observation proposée à l'embouchure de la baie Lavallière pourrait être mise à profit en servant également pour la baie Saint-François, laquelle n'est distante de la première que de quelques centaines de mètres.

Quant aux autres éléments d'ordre historique et culturel, ils pourraient être mis en valeur au moyen d'un parcours pour automobile ou bicyclette. Les petites routes qui accèdent à ce territoire sont peu achalandées et très pittoresques.

4.5.3.7 L'unité d'interprétation S-3

4.5.3.7.1 La délimitation et l'accessibilité

Cette unité s'inscrit à l'intérieur des municipalités de Baie-du-Febvre (sd), Nicolet-sud (sd), Nicolet (v), Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet (p). Elle englobe les terrains de la Défense nationale dont l'accès est interdit. La nationale 132 traverse d'est en ouest cette unité et constitue la principale voie d'accès au territoire. Le chemin des 60 traverse la zone riveraine de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, laquelle englobe le secteur de Port Saint-François.

A l'aide de subventions du MLCP, deux sites d'observation de la sauvagine ont été aménagés par la COLASP à Baie-du-Febvre: l'un est situé en bordure de la nationale 132 et l'autre, aux abords du bassin d'oxygénation de Baie-du-Febvre.

4.5.3.7.2 L'aspect physique

Deux éléments particuliers sont dignes de mention à ce chapitre: l'un est la terrasse, haute de quelques six à sept mètres, le long de la nationale 138 entre Baie-du-Febvre et Nicolet-Sud; l'autre est le site du glissement de terrain sur la rive est de la rivière Nicolet.

4.5.3.7.3 L'aspect biologique

Cette unité possède un fort potentiel d'interprétation pour la sauvagine. Le secteur de Baie-du-Febvre, soumis aux crues printanières à cause des terres basses de la zone riveraine, est utilisé massivement par la sauvagine, plus particulièrement par la bernache canadienne et l'oie blanche. Des canards barboteurs et d'autres espèces aviennes viennent ajouter à la diversité et à l'intérêt du phénomène. De plus, la présence durant tout l'été de canards barboteurs et même plongeurs ainsi que d'autres oiseaux aquatiques sur le bassin d'oxygénation précité augmente la valeur éducative de ce secteur. Plus à l'est, la perchaude et quelques autres espèces de poissons envahissent au printemps les zones plus profondes pour frayer ou s'alimenter. L'ensemble des zones riveraines inondées de Baie-du-Febvre et Nicolet-Sud constituent également un secteur à très grande productivité en invertébrés.

La vocation agricole de la majorité des terres de cette unité est une

contribution importante à la valeur biologique du milieu. De là, naît l'intérêt de démontrer les interrelations et l'harmonie entre ces deux réalités. Le projet d'endiguement de ces terres par les agriculteurs locaux est un exemple des répercussions environnementales qu'impliquent les interventions humaines dans la plaine inondable du corridor fluvial.

La possibilité éventuelle d'accéder au territoire de la Défense nationale pourrait permettre d'observer la faune amphibienne et herpétologique qui semble abondante dans ce milieu.

En termes de végétation, on retrouve une diversité d'espèces de plantes associées aux prairies naturelles et à la forêt marécageuse. Dans la zone de Port-Saint-François, il existe de beaux marécages en milieu forestier.

4.5.3.7.4 L'aspect culturel et humain

La ville de Nicolet contient plusieurs points d'intérêt sur les plans historique et culturel avec ses nombreuses institutions religieuses. Mais ces éléments ont peu d'affinité ou d'interrelations avec les autres phénomènes présents dans la région.

A l'exception de quelques vieux bâtiments de pierre distribués sporadiquement sur le territoire, seule la commune de Baie-du-Febvre, largement amputée par les terrains de la Défense nationale, retient un certain intérêt.

4.5.3.7.5 L'aspect panoramique

L'érection d'une tour d'observation à proximité du bassin d'épuration de

Baie-du-Febvre améliorerait la vue sur de nombreux éléments naturels et culturels du milieu: oies blanches et bernaches, canards, rapaces, l'étendue de la plaine de débordement, la vocation agricole du milieu, etc.

4.5.3.8 L'unité d'interprétation A

4.5.3.8.1 La délimitation et l'accessibilité

Cette unité renferme la grande majorité des îles inaccessibles par voie terrestre de l'archipel des Cent-Îles. Les principales sont les îles aux Ours, Lamarche, à la Cavale, à l'Aigle, de la Girodeau, la Grande Île, les îles aux Sables, Plate, de Grâce, Ronde, Lapierre et des Barques.

4.5.3.8.2 L'aspect physique

Cette portion de territoire n'a rien de particulier sur le plan géophysique si ce n'est qu'elle fait partie de l'ensemble deltaïque que constitue l'archipel.

4.5.3.8.3 L'aspect biologique

Ce qui caractérise davantage cette unité, c'est l'aspect encore sauvage du milieu naturel de cette partie de l'archipel. La Grande Île abrite la plus grande héronnière du Québec. Le complexe des îles de la Girodeau avec l'île de Grâce sont des habitats de grande envergure tant pour l'avifaune que pour les poissons. Les nombreux petits chenaux et les baies marécageuses, assujettis à la variabilité du niveau d'eau,

sont des lieux densément habités par la faune: plusieurs sont des sites importants pour la nidification et l'élevage des canards barboteurs ou pour la fraye de la perchaude, du brochet, de la barbotte, etc.

4.5.3.8.4 L'aspect culturel et humain

L'utilisation de la partie amont de ces îles à des fins agricoles depuis le début de la colonisation constitue un point d'intérêt particulier à ce chapitre.

4.5.3.8.5 L'aspect panoramique

Il est féérique de se promener en embarcation dans les nombreux chenaux contournant ces îles. L'observation de la faune et la beauté des paysages sont les caractéristiques dominantes à mettre en valeur.

4.5.4 L'analyse des unités d'interprétation

4.5.4.1 La méthode d'analyse

La répartition des éléments patrimoniaux dans chacune des unités d'interprétation apparaît au Tableau 12. Afin d'analyser tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif chacune des unités, les éléments patrimoniaux ont d'abord été inscrits en fonction de leur caractère (naturel ou culturel), puis en fonction de leur qualité en termes d'importance selon la sélection déjà obtenue au Tableau 10 et en termes de facilité de mise en valeur du site où se trouve l'élément. Cette dernière caractéristique signifie qu'à partir de la connaissance actuelle du milieu c'est dans l'unité concernée que l'élément

patrimonial offre la meilleure qualité de site pour sa mise en valeur dans l'ensemble du territoire.

4.5.4.2 Les résultats de l'analyse

La synthèse au bas du Tableau 12 indique globalement qu'à l'exception de l'unité N-4, on retrouve sensiblement le même nombre d'éléments patrimoniaux dans chacune des unités. Cependant, si l'on porte ces considérations sur le caractère d'appartenance des éléments, on observe que les unités N-1 et S-3 obtiennent la palme pour les éléments naturels et que ce sont les unités N-1, S-1 et S-2 qui sont favorisés sur le plan culturel. La même observation prévaut en termes de qualité puisque ces mêmes unités, soit S-1 et S-3 possèdent chacune un nombre presque équivalent de sites privilégiés, alors que les unités N-1 et S-2 en sont relativement moins bien pourvues. Les unités N-2, N-3 et A viennent au second rang et l'unité N-4 offre peu de potentiels.

Les résultats confirment également l'opinion déjà émise que l'ensemble de la région du lac Saint-Pierre est relativement homogène sur le plan patrimonial, et qu'en conséquence, il devient très difficile d'identifier une thématique propre à chacune des unités d'interprétation.

Globalement, on peut retenir que sur la rive sud, les unités S-1 et S-3 sont les mieux dotées sur le plan patrimonial, la première en éléments culturels, l'autre en éléments naturels. Sur la rive nord, l'unité N-1 obtient la meilleure cote avec une légère prédominance des éléments naturels sur les éléments culturels.

Tableau 12. Identification des éléments patrimoniaux dans chaque unité d'interprétation.

| Élément patrimonial | Unité d'interprétation | Rive nord | | | | Rive sud | | | Îles |
|---|---------------------------------|-----------|-----|-----|-----|----------|-----|-----|------|
| | | N-1 | N-2 | N-3 | N-4 | S-1 | S-2 | S-3 | A |
| É | Gaz naturel | | | F | | | | | |
| L | Types de sol | X | | X | X | | F | X | X |
| É | Deltas ¹ | F | | X | | X | X | X | X |
| M | Terrasses | | X | | X | | | F | |
| E | Marécages | F | X | X | X | X | X | X | X |
| N | Plaine d'inondation | X | X | X | | X | X | F | X |
| T | Glissements de terrain | | | X | | | X | F | |
| | Érablières argentées | X | F | X | | X | | X | X |
| N | Successions végétales | X | F | X | | X | X | X | X |
| A | Oiseaux de rivage | X | X | X | X | X | X | F | X |
| T | Canards barboteurs | X | F | X | | X | X | X | X |
| U | Canards plongeurs | F | | | X | | | | |
| R | Bernaches du Canada | X | X | | | X | X | F | |
| E | Oies blanches | | | | | | | F | |
| L | Rapaces | | F | | | | | X | |
| | Héronnières | | | F | | | | | X |
| (23) | Hirondelles des sables | F | | | | | | | X |
| | Sternes noires | | | | | | F | | |
| | Poissons (frayères) | X | X | X | X | X | X | F | X |
| | Rats musqués | X | X | X | | F | X | X | X |
| | Grenouilles | X | X | X | | F | X | X | X |
| | Tortues | X | X | | | X | X | F | X |
| | Invertébrés | X | X | X | | X | X | F | X |
| Nombre d'éléments naturels | | 16 | 14 | 15 | 6 | 13 | 15 | 18 | 15 |
| Nombre de sites privilégiés (F) | | 4 | 4 | 2 | 0 | 2 | 2 | 9 | 0 |
| Nombre d'éléments importants ¹ | | 6 | 5 | 4 | 2 | 5 | 4 | 7 | 4 |
| É | Habitations en brique rouge | X | X | F | | | X | | |
| L | Habitations sur pilotis | X | | | | F | | | X |
| É | Toits de chaume | | | | | | F | | X |
| M | Chasse à la sauvagine | F | X | X | X | X | X | X | X |
| E | Gibelotte | | | | | F | X | | |
| N | Pêche commerciale (poissons) | X | X | X | | X | F | X | X |
| T | Pêche commerciale (grenouilles) | X | X | X | | X | F | X | X |
| | Piégeage (rat musqué) | X | X | X | X | F | X | X | X |
| C | Navigation commerciale | X | | | | F | | | |
| U | Chantiers maritimes | | | X | | F | X | | |
| L | Communes | F | | | | X | X | X | |
| T | Agriculture (culture) | X | X | X | | X | X | F | X |
| U | Agriculture (élevage) | F | X | X | | X | X | X | X |
| R | Amérindiens | X | | | | | F | | |
| E | Fortifications | | | | | F | X | | |
| L | Infrastructures portuaires | X | | X | | F | | X | |
| | Moulin | | | | F | | | | |
| (17) | | | | | | | | | |
| Nombre d'éléments culturels | | 12 | 7 | 9 | 3 | 13 | 13 | 8 | 8 |
| Nombre de sites privilégiés (F) | | 3 | 0 | 1 | 1 | 7 | 4 | 1 | 0 |
| Nombre d'éléments importants ¹ | | 3 | 1 | 2 | 1 | 5 | 5 | 2 | 3 |
| ===== | | | | | | | | | |
| Nombre total d'éléments patrimoniaux | | 28 | 21 | 24 | 9 | 26 | 28 | 26 | 23 |
| Nombre total de sites privilégiés | | 7 | 4 | 3 | 1 | 9 | 6 | 10 | 0 |
| Nombre total d'éléments importants | | 9 | 6 | 6 | 3 | 10 | 9 | 9 | 7 |

F : Indique l'unité d'interprétation où l'élément constitue le meilleur potentiel de mise en valeur pour l'interprétation dans toute la région du lac Saint-Pierre.

X : Indique la présence de l'élément dans l'unité d'interprétation.

¹ Les éléments inscrits en caractères gras sont les quinze plus importants tel que déterminés par la grille d'analyse du tableau 10 (re : point 4.5.1.2.2).

4.5.5 L'analyse des critères déterminants dans l'élaboration du concept d'interprétation

La première partie du présent chapitre consiste à identifier des sites possibles d'implantation et à définir les principaux critères qui seront déterminants pour assurer la "viabilité" d'un centre d'interprétation ainsi que les équipements qui devront y être associés. En second lieu, l'analyse de ces critères en fonction des sites retenus dans chacune des unités d'interprétation permettra de déterminer les endroits les plus favorables à l'implantation d'un centre d'interprétation.

4.5.5.1 Les sites potentiels de localisation de centres d'interprétation

On a retenu 21 endroits susceptibles d'y implanter un centre d'interprétation. La Figure 7 donne la localisation de ces sites potentiels: six se retrouvent dans l'unité N-1, trois dans N-2, quatre dans N-3 et deux dans chacune des autres unités, à l'exception de l'unité A où, pour des raisons d'accessibilité et de fragilité du milieu, aucun site n'a été proposé.

4.5.5.2 Les critères déterminants

On a retenu six critères essentiels pour l'analyse des sites potentiels. L'attribution d'un zéro à certains de ces critères élimine automatiquement le site potentiel. On indique au Tableau 13 les valeurs attribuées à chacun des critères. On notera que les valeurs sont parfois cumulatives si elles s'appliquent à plus d'une variable.

Le premier critère est relié au type de clientèle qui emprunte la ou les

routes, et la valeur est attribuée en fonction du nombre d'utilisateurs. Il faut un zéro aux deux types de clientèle (de passage et de destination) pour éliminer le site.

Le second critère concerne les possibilités de restauration au voisinage du site. La valeur attribuée est donc fonction de la distance entre le site et le point de restauration. Le barème relatif à la capacité de restauration a été établi à un minimum de cinquante sièges.

Le troisième critère concerne la présence d'un échangeur sur l'autoroute à proximité du site. La valeur attribuée était également fonction de la distance entre cet échangeur et le site. Lorsque ce critère ne s'appliquait pas, nous avons attribué le maximum de la valeur pour conserver la parité dans l'évaluation globale des sites.

Le quatrième critère réfère à la possibilité de développer un ou des équipements complémentaires d'interprétation (ex.: sentier, tour d'observation, etc.) à proximité du site. La distance à ce(s) site(s) détermine la valeur attribuée.

Les deux derniers critères sont relatifs aux possibilités sur le site d'avoir une vue, soit sur le lac ou un chenal, soit sur la plaine d'inondation. La valeur attribuée était aussi en fonction de la possibilité de l'obtenir avec ou sans équipement approprié.

4.5.5.3 Les résultats de l'analyse

On retrouve au Tableau 13 les résultats obtenus par la grille d'analyse.

On remarque que le site S-1-1 sur la rive sud obtient la cote la plus élevée de tous les sites évalués. Le site N-3-1, sur la rive nord,

Tableau 13. La grille d'analyse et d'identification des meilleurs sites potentiels pour l'implantation d'un centre d'interprétation dans la région du lac Saint-Pierre.

| Critère | Clientèle | | Restauration | Échangeur | Patrimoine | Vue sur le lac ou un chenal | Vue sur la plaine d'inondation | | Total | | | | |
|---------|----------------|----------------|---------------|----------------|--------------|--------------------------------|--------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--|
| | de passage | de destination | | | | | Sans équipement | Avec équipement | | Sans équipement | Avec équipement | | |
| Site | Variable | | | | | | | | | | | | |
| | 0-1 000 | 1 000-4 000 | 0-1 000 | 1 000-5 000 | -0,5 km | 0,5-1 km | -0,2 km | 0,2-1 km | Sans équipement | Avec équipement | Sans équipement | Avec équipement | |
| | 0 | 1 | 0 | 1 | 10 | 5 | 3 | 2 | 5 | 3 | 5 | 3 | |
| | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 1 | 1 | 3 | 0 | 3 | 0 | |
| | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 0 | 0 | 5 | 5 | |
| | 10 000 et plus | 10 000 et plus | 10 000-30 000 | 30 000 et plus | 2 km et plus | 1 km et plus | 1 km et plus | 1 km et plus | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | |
| N-1-1 | 5 | 1 | 10 | 3 | 1 | 0 | 0 | 20 | | | | | |
| N-1-2 | 5 | 0 | 5 | 3 | 1 | 0 | 3 | 17 | | | | | |
| N-1-3 | 1 | 1 | 5 | 3 | 5 | 5 | 5 | 25 | | | | | |
| N-1-4 | 1 | 1 | 5 | 3 | 5 | 5 | 5 | 25 | | | | | |
| N-1-5 | 1 | 1 | 3 | 3 | 1 | 5 | 0 | 14 | | | | | |
| N-1-6 | 0 | 3 | 1 | 3 | 5 | 5 | 5 | 21 | | | | | |
| N-2-1 | 5 | 0 | 1 | 1 | 5 | 5 | 5 | 22 | | | | | |
| N-2-2 | 5 | 1 | 1 | 2 | 3 | 0 | 5 | 17 | | | | | |
| N-2-3 | 5 | 1 | 1 | 3 | 5 | 0 | 5 | 20 | | | | | |
| N-3-1 | 5 | 3 | 10 | 3 | 5 | 3 | 5 | 34 | | | | | |
| N-3-2 | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 | 15 | | | | | |
| N-3-3 | 5 | 0 | 1 | 3 | 5 | 3 | 5 | 22 | | | | | |
| N-3-4 | 5 | 0 | 1 | 3 | 5 | 3 | 5 | 22 | | | | | |
| N-4-1 | 1 | 3 | 1 | 3 | 1 | 5 | 0 | 14 | | | | | |
| N-4-2 | 5 | 3 | 1 | 3 | 1 | 3 | 0 | 16 | | | | | |
| S-1-1 | 1 | 10 | 10 | 3 | 5 | 5 | 3 | 37 | | | | | |
| S-1-2 | 3 | 5 | 10 | 3 | 1 | 5 | 0 | 27 | | | | | |
| S-2-1 | 1 | 5 | 3 | 3 | 5 | 0 | 0 | 17 | | | | | |
| S-2-2 | 1 | 5 | 3 | 3 | 1 | 0 | 0 | 13 | | | | | |
| S-3-1 | 1 | 3 | 5 | 3 | 1 | 0 | 0 | 13 | | | | | |
| S-3-2 | 3 | 3 | 3 | 3 | 5 | 3 | 5 | 25 | | | | | |

vient au second rang avec un écart très significatif sur tous les autres sites potentiels concernés.

Cependant, il existe toutefois d'autres contraintes qui pourraient devenir majeures à l'implantation d'un centre d'interprétation. La principale réfère à la nouvelle politique du ministère de l'Environnement du Québec concernant les plaines inondables. Elle stipule que, dans la zone dite de grand courant, laquelle s'étend sur tout le territoire susceptible d'être inondé tous les 20 ans, aucun nouvel ouvrage ne sera permis, sauf certains projets de nature différente de celui qui nous préoccupe. Cette contrainte ou ce critère n'apparaît pas dans l'analyse puisque ce sujet devrait faire l'objet de négociations éventuelles entre les deux ministères concernés, si le cas se présentait.

D'autres contraintes administratives pourraient également être soulevées à ce sujet.

Sur la base des critères considérés dans la présente grille, les deux sites les plus appropriés pour ériger un centre d'interprétation avec une certaine garantie d'efficacité seraient localisés l'un sur la rive nord (N-3-1), près de l'échangeur 178, en bordure de l'autoroute 40, à la limite des municipalités de Sainte-Anne-de-Yamachiche et de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup et l'autre, sur la rive sud (S-1-1), à proximité du camping de Sainte-Anne-de-Sorel.

Dans le même sens, si l'on désirait ériger des relais (postes d'accueil et d'informations) ailleurs sur le territoire, les sites N-1-3 ou N-1-4 et S-3-2 seraient à retenir. Les premiers se localisent à Berthierville et le second à Baie-du-Febvre.

4.6 Les deux principaux éléments à considérer dans l'implantation d'un concept d'interprétation: les objectifs et les équipements

4.6.1 Les objectifs

Un concept d'interprétation vise à rejoindre le plus efficacement possible la clientèle, là où elle se trouve, à l'accueillir, à l'informer sur les activités et les caractéristiques de la région et à lui fournir, sur place, l'interprétation des éléments du milieu présents dans le secteur.

4.6.2 Les équipements d'interprétation

Il faut tendre à utiliser dans un juste équilibre autant les moyens statiques d'interprétation que les moyens dynamiques.

Pour ce faire, on doit proposer un concept où les équipements d'interprétation pourraient être regroupés dans des secteurs d'intervention stratégiques appelés "pôles".

Dans le cas du lac Saint-Pierre, cette approche s'impose à cause de la grandeur du territoire, de l'éparpillement des potentiels d'interprétation, de la diversité de la clientèle et de la localisation des accès routiers majeurs situés de part et d'autre des deux rives du fleuve.

C'est donc à partir de ces pôles que se doit d'être le concept d'interprétation. On doit prévoir également des équipements en-dehors de ces pôles, lesquels mettront en valeur les éléments patrimoniaux distribués sporadiquement dans la région du lac Saint-Pierre.

Enfin, plusieurs types d'infrastructures ou d'équipements de support peuvent être aménagés, soit à l'intérieur des pôles, soit hors-pôle de façon à faciliter l'accès, l'observation et l'interprétation des éléments patrimoniaux de l'ensemble de la région du lac Saint-Pierre.

L'utilisation d'une unité itinérante pourrait être très appropriée dans un concept d'interprétation. Les objectifs visés par cette structure mobile sont les suivants:

- apporter le lac Saint-Pierre et ses îles à ceux qui ne peuvent pas y aller;
- permettre une présence périodique d'interprètes sur des sites qui présentent un grand intérêt pendant une courte période mais qui, le reste de l'année, ne justifieraient pas l'implantation d'équipements permanents;
- faire la promotion des activités se déroulant dans la région en participant aux grandes manifestations régionales (ex.: les expositions agricoles).

4.6.2.1 Définition des différents types d'équipements d'interprétation

4.6.2.1.1 Les bâtiments

- L'écomusée

L'écomusée fait davantage référence à un territoire qu'à un bâtiment puisque c'est la population elle-même qui participe à l'interprétation du patrimoine en se prêtant aux diverses activités prévues à cet effet. Mais la présence d'un bâtiment est quand même nécessaire afin de permettre au personnel d'assumer les fonctions d'accueil, d'information

et pour présenter les expositions thématiques.

- Le centre d'interprétation

Le centre d'interprétation est un bâtiment qui remplit les trois fonctions suivantes: l'accueil, l'information et l'interprétation. Notons que, dépendant de sa localisation, une partie de l'interprétation sera réalisée à l'intérieur du bâtiment et l'autre dans le milieu environnant.

- Le relais

Le relais, bâtiment moins élaboré que le centre d'interprétation, ne remplit que les fonctions d'accueil et d'information. Dépendant de sa localisation, le relais pourra favoriser l'auto-interprétation dans le milieu environnant.

- L'unité itinérante (roulotte)

L'unité itinérante est en fait une roulotte d'environ trois mètres de largeur par 14 mètres de longueur équipée de moyens de communication et d'animation.

4.6.2.1.2 Les équipements de support

Les équipements de support comprennent:

- les stationnements;
- les sentiers d'interprétation;
- les tours d'observation;
- les plates-formes d'observation;

- les débarcadères (quais flottants permettant d'accéder à différents sites par voie nautique);
- les aménagements fauniques (pour rendre la faune plus facilement observable).

4.6.3 Les pôles potentiels

Pôle de Sainte-Anne-de-Sorel

En tenant compte du fait qu'on ne retrouve généralement qu'un seul centre d'interprétation par entité territoriale vouée à la mise en valeur du patrimoine, la région de Sainte-Anne-de-Sorel (S-1-1) offrirait les meilleures conditions à l'implantation d'un centre d'après les résultats obtenus à la grille d'analyse et d'identification des meilleurs sites potentiels pour l'implantation d'un centre d'interprétation (Tableau 13). Le pôle de Sainte-Anne-de-Sorel a obtenu la plus haute évaluation, soit 37, à cause de deux facteurs fondamentaux: l'importante clientèle de destination qui fréquente cette région et son très fort potentiel d'interprétation tant naturel que culturel. Ce pôle serait donc à privilégier pour l'implantation du centre d'interprétation du patrimoine, lequel pourrait comprendre également un écomusée.

Le pôle de Yamachiche

L'implantation d'un bâtiment d'accueil et d'information près de l'autoroute 40 permettrait à la nombreuse clientèle itinérante de la rive nord de pouvoir s'arrêter sur le bord du lac. Le secteur (N-3-1) à la limite de Yamachiche et de Louiseville, entre l'autoroute 40 et le lac serait le site le plus favorable à l'établissement d'un relais. Les éléments naturels se prêtent bien à l'interprétation en plus d'être représen-

tatifs de la région (marais, plaine d'inondation, érablière argentée). Compte tenu de la nature de la principale clientèle (de passage) l'accent devrait être mis sur les activités de courte durée: l'observation du plan d'eau et l'auto-interprétation sur de courts sentiers.

Ce site a obtenu la deuxième plus haute cote, soit 34, d'après la grille d'analyse et d'identification des meilleurs sites potentiels pour l'implantation d'un centre d'interprétation. Il représente donc un endroit stratégiquement intéressant et les fonctions d'accueil et d'information qu'assurerait le relais conviennent bien à ce site.

Le pôle de Berthierville

La région de Berthierville représente un intérêt certain pour l'interprétation du patrimoine. D'abord, les îles de Berthier répondent déjà actuellement à une forte demande pour les activités reliées à l'eau et à la faune et l'interprétation apporterait un complément intéressant à ces activités. Par ailleurs, lors de la consultation sur le plan directeur, plusieurs intervenants ont demandé la protection des milieux naturels de la Commune de Berthier et l'implantation d'équipements pour l'interprétation et l'observation.

De plus, la Commune de Berthier offre un fort potentiel pour l'interprétation agro-faunique. Sur le plan culturel, les pâturages communaux qui s'y trouvent constituent une forme de gestion du territoire unique au Québec.

La grille d'analyse citée précédemment (Tableau 13) accorde une cote de 25 aux sites N-1-3 et N-1-4 de ce pôle. Ainsi, l'un de ces sites serait tout désigné pour y ériger un relais.

Le pôle de Baie-du-Febvre

La région de Baie-du-Febvre (S-3-2) offre au printemps un spectacle grandiose aux amants de la nature. Il s'agit du lieu du plus grand rassemblement de bernache du Canada au Québec. Par surcroît, les canards et les oies blanches s'y retrouvent en concentration impressionnante.

Ce pôle pourrait donc bénéficier de l'unité itinérante sur les sites d'observation aménagés, et cela, durant les périodes de concentration de ces oiseaux.

4.7 La gestion

L'interprétation constitue une activité éducative souvent pratiquée en même temps qu'une activité récréative. Elle s'avère un moyen efficace de sensibiliser les gens à la protection du milieu et des ressources qui le composent.

A qui revient donc la responsabilité d'implanter et d'assumer la gestion des équipements d'interprétation? Est-ce aux utilisateurs (la clientèle scolaire, les touristes et les autres visiteurs), aux municipalités, aux commissions scolaires, aux corporations ou aux groupements locaux ou régionaux, aux gouvernements provincial et fédéral?

Au Québec, ces équipements étaient traditionnellement implantés et gérés par certains ministères du gouvernement du Québec ou par le gouvernement fédéral. C'est généralement encore le cas de nos jours bien qu'on puisse maintenant citer quelques exemples où d'autres organismes se sont impliqués avec succès. Le centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, à Granby, en est un bon exemple. Fondé en 1976, ce centre est

géré par une corporation sans but lucratif avec la participation financière de la ville de Granby, de certains ministères et de compagnies diverses. Par entente, la ville de Granby entretient le pavillon d'interprétation, les sentiers et défraye le coût des salaires de deux permanents. Pour sa part, le ministère de l'Energie et des Ressources subventionne le centre par entente triennale ou annuelle dans certaines occasions. Ce centre est ouvert toute l'année et a reçu 34 000 visiteurs en 1983.

Il est possible qu'une formule semblable puisse convenir dans la gestion d'un centre d'interprétation et des relais qui pourraient être implantés dans la région du lac Saint-Pierre. Les municipalités visées pourraient contribuer en assumant les responsabilités inhérentes au droit de propriété pour les équipements implantés. Une corporation sans but lucratif pourrait aussi être un mandataire chargé des opérations et du développement du centre ou des relais. Elle veillerait, sans être contraignante, à une bonne coordination des efforts de chacun.

Compte tenu que l'interprétation de la nature fait partie de la mission éducative du MLCP, il est en mesure d'assumer le leadership en cette matière. La participation des municipalités ou des corporations avec ou sans but lucratif est souhaitable car elle peut contribuer à rendre cette mission moins coûteuse, plus efficace et plus près des besoins.

CONCLUSION

Le présent document vient donc préciser et enrichir le "Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre".

Rappelons que le plan directeur, élaboré en concertation par les directions régionales de Montréal et des Trois-Rivières du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, soumis à la consultation publique à l'été 1983, proposait les bases des futures interventions dans le milieu.

"L'étude du potentiel d'interprétation du patrimoine de la région du lac Saint-Pierre" se veut donc l'une des réponses concrètes aux attentes suscitées par le dépôt du plan directeur et aux vœux exprimés lors de la consultation publique". Ce document s'ajoute aux différentes études de potentiel qui ont déjà été produites ou qui le seront sous peu, concernant les aires de pique-nique, le réseau cycliste, la conservation, le nautisme. Comme ces documents, il fournit aux différents intervenants les balises nécessaires à des interventions rationnelles et cohérentes dans ce milieu naturel et exceptionnel.

Les interventions futures en matière d'interprétation du patrimoine devront reposer sur la volonté des intervenants, comme ce fut le cas pour les autres interventions réalisées au cours des cinq dernières années. Nul doute que les municipalités, les corporations à buts lucratifs ou non devront s'associer étroitement pour la mise en oeuvre de ce plan d'interprétation et assumer, par la suite, la gestion des équipements et des programmes d'interprétation.

BIBLIOGRAPHIE

- Berthol Groleau et Associés 1969. Archipel de Sorel. Inventaire des ressources et plan d'aménagement touristique. Tome 1, 39 p.
- De Koninck, R. 1970. Les Cent-îles du lac Saint-Pierre. Québec, Presses de l'Université Laval, 125 p.
- Frève, G. 1980. Politique d'éducation au milieu naturel. Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des parcs et du plein air, 107 p. et 7 annexes. (Document de travail)
- Gagnon, P., L. Vincent et R. Trudel 1984. Etude de marché concernant le développement de l'éducation au milieu naturel de la région du lac Saint-Pierre. Université du Québec à Trois-Rivières, Département des sciences du Loisir, pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale des Trois-Rivières, 51 p., 32 annexes et 2 cartes. Manuscrit.
- Lagacé, M., L. Blais et D. Banville 1983. Liste de la faune vertébrée du Québec. Première édition. Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la faune, Québec, 100 p.
- Lancery, J.-M. et J.-P. Saint-Cyr 1984. Projet de circuit touristique autour du lac Saint-Pierre: Quelques aspects du milieu physique dans une perspective d'éducation au milieu naturel. Université du Québec à Trois-Rivières, Département de géographie, pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 49 p.
- Lehoux, D. 1982. Importance du lac Saint-Pierre pour la sauvagine en migration printanière. Protocole d'étude préliminaire. Service canadien de la faune, Trois-Rivières, Manuscrit non paginé.
- Lessard, P. 1980. Plan d'interprétation de la nature du parc Mont-Saint-Bruno. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des parcs et du plein air, Montréal, 57 p. et 1 annexe.
- Mailhot, Y. et J.-C. Bourgeois 1981. Synthèse des connaissances sur la faune du lac Saint-Pierre, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Trois-Rivières, 57 p.

- Maire, A., C. Tessier et L. Picard 1978. Analyse écologique des populations larvaires de moustiques (*Diptera culicidae*) des zones riveraines du fleuve Saint-Laurent. *Naturaliste canadien* 105 (4) 225-241.
- Marcotte, A. 1981. Enquête concernant l'exploitation commerciale des grenouilles dans la région du lac Saint-Pierre. Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, Rapport manuscrit.
- Massé, G. et J.-R. Mongeau 1974. Répartition géographique des poissons, leur abondance relative et bathymétrie de la région du lac Saint-Pierre. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, Rapport technique, ii et 59 pages.
- Paquin, D. 1981. L'exploitation de trois espèces d'anoures dans la région du lac Saint-Pierre. (Tronçon fluvial entre Sorel et La Pêrade). Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Trois-Rivières, 64 p.
- Parent, A. 1984. La région du lac Saint-Pierre: évaluation du potentiel patrimonial culturel. Pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Trois-Rivières, 54 p. et 1 carte. Manuscrit.
- Pilon, C., J. Champagne et P. Chevalier 1981. Environnement biophysique des îles Berthier-Sorel. Université de Montréal, Centre de recherches écologiques de Montréal, 203 p. et cartes.
- Pomerleau, R. 1981. Concept d'interprétation. Par de la Jacques-Cartier. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des plans d'équipements, Québec, 36 p.
- Québec, Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports 1979. Livre blanc sur le loisir au Québec. On a un monde à recréer. Québec, Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Service des communications, 107 p.
- Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 1978. Les régions naturelles du Québec méridional. Concept et méthodologie. Rapport d'étape déposé par le groupe Dryade. Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la planification.

- Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 1982. La politique. Les parcs québécois. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale des parcs et du plein air, 62 p., annexes et 2 cartes.
- Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 1983a. L'éducation au milieu naturel. Les parcs québécois. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, direction générale des parcs et du plein air, xv et 83 p.
- Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 1983b. Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre. Version provisoire. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Directions générales de Montréal et de Trois-Rivières, 120 p. et annexes
- Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 1984 a. L'importance de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre pour la faune... et pour nous tous. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Trois-Rivières, 23 p.
- Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 1984b. Manuel de gestion. Plan d'interprétation. Les parcs québécois. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale des parcs et du plein air, 65 p. et 18 annexes.
- Ribes, R. et R. Verrette 1984. Il y a 450 millions d'années en Mauricie. Image de la Mauricie 8 (6): 25.
- Soléco Consultant Inc. 1983. Analyse et interprétation d'échantillons de benthos et de zooplancton récoltés dans les divers habitats de la plaine d'inondation du lac Saint-Pierre. Rapport d'étude, 53 p., annexes et 1 carte
- Tessier, C. et P. Caron 1981. Cartographie écologique de la végétation de la rive nord du lac Saint-Pierre. Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Trois-Rivières, ii, 24 p., 3 annexes et 1 carte.

ANNEXE 1

Liste des figures

- Figure 1. Localisation et accessibilité à la région du lac Saint-Pierre.
- Figure 2. La répartition de la population de la région du lac Saint-Pierre.
- Figure 3. La tenure des terres.
- Figure 4. Le profil théorique des groupements végétaux de la rive nord du lac Saint-Pierre (Tessier et Caron 1981).
- Figure 5. Localisation des potentiels culturels d'interprétation.
- Figure 6. Localisation des potentiels naturels d'interprétation.
- Figure 7. La délimitation des unités d'interprétation et la localisation des sites potentiels pour l'établissement de centres d'interprétation.

ANNEXE 2

Liste des tableaux

- Tableau 1. Les composantes patrimoniales de la région du lac Saint-Pierre (tableau synoptique).
- Tableau 2. Les formations géologiques des basses terres du Saint-Laurent.
- Tableau 3. La composition des formations géologiques de la région du lac Saint-Pierre.
- Tableau 4. Caractéristiques qualitatives et quantitatives de la clientèle regroupée à l'intérieur de 150 km de la région du lac Saint-Pierre.
- Tableau 5. La fréquentation routière journalière moyenne dans la région du lac Saint-Pierre.
- Tableau 6. Le nombre de personnes, le nombre de véhicules et le taux d'occupation des véhicules par but de voyage pour le jour moyen des mois d'été. Route 138 entre Berthierville et Pointe-du-Lac, 1979-80.
- Tableau 7. La répartition des équipements, des activités et des services dans la région du lac Saint-Pierre.
- Tableau 8. La thématique.
- Tableau 9. Les différents moyens utilisés en interprétation du patrimoine.
- Tableau 10. La grille d'analyse des éléments patrimoniaux.
- Tableau 11. Synthèse des caractéristiques biophysiques et culturelles des unités d'interprétation.
- Tableau 12. Identification des éléments patrimoniaux dans chaque unité d'interprétation.
- Tableau 13. La grille d'analyse et d'identification des meilleurs sites potentiels pour l'implantation d'un centre d'interprétation dans la région du lac Saint-Pierre.

